

Le Conseil de Sudbury décide de garder Me Ryan employé à plein temps

SUDBURY — Le Conseil de la ville de Sudbury a approuvé, par vote unanime, une résolution du Bureau des commissaires, recommandant que le chef du contentieux municipal demeure un employé à plein temps. La décision a été prise lors de la réunion régulière du Conseil mardi soir.

La résolution du Bureau des commissaires comprenait quatre points: 1—Que le chef du contentieux municipal soit un employé à plein temps; 2—Que le Bureau des commissaires désire garder Me John Ryan à son poste; 3—Que la demande d'augmentation de traitement de Me Ryan soit discutée au même temps que le salaire des autres chefs de services; et 4—Que l'augmentation de salaire ne sera pas selon les désirs de Me Ryan, exprimés dans une lettre parvenue au Bureau des commissaires.

La question des augmentations de salaires des chefs de services et de leurs adjoints parait à l'agenda du Bureau des commissaires vers ce temps-ci de l'année. On prévoit que le sujet sera étudié plus à fond à cette occasion afin de déterminer le montant d'augmentation qu'on lui accorderait.

La position de Me Ryan. Me Ryan a déclaré que ses services étaient à vendre, mais que lui-même, sa conscience professionnelle, sa personne, ne l'étaient pas et qu'il n'avait aucunement l'intention de devenir l'esclave de la marionnette des membres du Conseil, même en étant employé municipal.

"Si j'avais voulu que mon cas soit étudié en même temps que celui des autres chefs de services, a-t-il ajouté, je l'aurais suggéré au Bureau des commissaires, mais je ne l'ai pas fait. Le Bureau des commissaires est en possession de mes suggestions.

depuis plus d'un mois et les événements qui se sont déroulés depuis ce temps, me portent à croire qu'on ne veut pas discuter de mon cas."

La demande du chef du contentieux municipal suggère au Bureau des commissaires quatre alternatives: 1—Une augmentation de \$2,000 qui fixerait son salaire annuel à \$14,000; 2—Qu'on lui remette le budget de son service, soit \$25,260, pour qu'il l'administre lui-même. Il emploierait lui-même ses employés, il paierait lui-même pour les consultations légales, pour le loyer, la papeterie et autres; 3—Qu'on le garde comme chef du contentieux à plein temps et qu'on lui paie ses honoraires pour chacun des cas traités ou 4—Qu'il ouvre ses propres bureaux pour s'occuper des affaires municipales. Dans ce dernier cas il facturerait la ville pour ses services professionnels.

Les rapports de la presse locale de langue anglaise ont donné aux citoyens l'impression que Me Ryan demandait une augmentation exorbitante et qu'il semblait exiger le double du salaire qu'il reçoit présentement. "Ces impressions, créées avec intention ou non, ne contiennent aucune parcelle de vérité," Ce qui a été mal interprété est probablement la demande que Me Ryan a faite pour obtenir le pouvoir d'administrer son propre budget de \$25,260. La correction à faire ici, est que ce montant ne serait pas le salaire du chef du contentieux, mais bien le budget de son département, qu'il administrerait lui-même en servant de chef de département en défrayant les dépenses du service, son salaire inclus.

Depuis six ans Me Ryan est au service de la ville depuis six ans et

son expérience des affaires municipales est d'une grande valeur pour la ville, selon l'opinion de plusieurs personnes en mesure d'en témoigner. D'un autre côté, les réponses qu'il a données à certains membres du Conseil, à différentes occasions, n'ont pas toujours été à la satisfaction de ces personnes. Me Ryan est un homme intrinsèque en ce qui concerne son travail, soit l'interprétation des lois municipales en plus de ses autres responsabilités légales. Ces responsabilités cependant n'exigent pas qu'il donne des cours de loi au Conseil, comme cela peut paraître aux yeux de certains conseillers quelquefois.

Séance à huis clos. Le Conseil se réunissait à huis clos à 7 h. 30, mardi soir à l'auditorium de la bibliothèque municipale, pour discuter du cas de Me John Ryan. Cette réunion ne s'est pas terminée avant 9 h. 15. Les journalistes, un groupe de contribuables, de même que les chefs de différents services, ont dû attendre patiemment dans la salle voisine.

Selon certaines rumeurs, ces discussions à huis clos auraient démontré que l'échevin Stan Snider ne voyait pas du tout le point de vue de Me Ryan. Il a déclaré: "Il n'est pas normal que ce soit l'employé qui dicte les conditions de travail à son employeur. La coutume veut que la bonne méthode à suivre soit le contraire. Pour ma part, a-t-il continué, je serais en faveur d'une augmentation pour cet employé, mais strictement pas de \$1,000 ou de \$1,500. M. Snider s'opposait fortement à l'attitude de l'avocat de la ville à l'égard des conseillers. Et comme Me Ryan n'était pas dans la salle, il a ajouté: "Et je lui dirais ceci en sa présence."

Le Conseil accorde un vote de confiance à Max Silverman

SUDBURY — Le Conseil de la ville a donné un vote de confiance à M. Max Silverman à la réunion régulière de mardi soir, quand une résolution de M. l'échevin James Cormack a été défilée au compte de 12 voix contre 3. La motion de M. Cormack voulait que le Conseil revienne à la méthode recommandée par la loi municipale pour le choix d'un président du Conseil, advenant l'absence du maire pour cause de maladie ou autre. Le Conseil a cependant opté en faveur du "statu quo", qui veut que le membre du Bureau des commissaires qui a obtenu le plus grand nombre de votes à la dernière élection soit le remplaçant du maire en son absence.

Le greffier a lu deux lettres en provenance de deux associations de contribuables qui s'objectaient au changement de la procédure actuelle. Il s'agissait de l'Association des contribuables du canton de Neelon Ouest et de celle du quartier de McKim sud (Lockberry).

La lettre de l'Association des contribuables de Neelon Ouest a suscité une question de M. l'échevin Ernest Proulx, qui a souligné que cette lettre provenait de l'exécutif et non pas d'une assemblée

générale de cette Association. Le président de l'Association, M. William Costello, présent à la réunion du Conseil, a dit que le Conseil exécutif de l'Association avait le pouvoir de prendre les décisions de par le mandat que les membres en général lui avait donné.

Plusieurs membres du Conseil ont profité de l'occasion pour féliciter M. Silverman de la façon dont il avait dirigé les assemblées du Conseil en l'absence du maire, malgré son manque d'expérience dans les affaires municipales.

M. l'échevin Neil Birney, cependant, s'est prononcé, non pas tellement en faveur de M. Silverman qu'en faveur d'une procédure établie qui ne prête aucunement à équivoque. "Je suis, a-t-il dit, en faveur d'une politique établie, qui fait que le choix d'un remplaçant du maire, en son absence, est automatique par le choix des électeurs. Ceci évite beaucoup de complications et d'autres maux qui peuvent être soulevés pour le choix d'un président par un vote majoritaire des membres du Conseil."

L'échevin Cormack, appuyé par M. Proulx, a dit qu'il présentait cette motion de

bonne foi, afin d'assurer la meilleure administration possible des affaires du Conseil.

M. Proulx a réitéré sa position "que l'absence du maire à des moments où le Conseil devait prendre des décisions importantes lui avait causé des inquiétudes. Il a ajouté que la date du retour de M. Ellis, au fauteuil du président, était pour le moins douteuse et qu'on ne pouvait se fier aux conjectures de celui-ci ou de celui-là sur ce point. Je me plierai au désir de la majorité du Conseil, a-t-il continué, car tout ce que je cherche à savoir, (Suite à la page 3, col. 6)

L'OAS intensifie sa campagne de terreur

45,000 catholiques défilent à Windsor

WINDSOR (PC) — Quelque 45,000 catholiques ont défilé mardi soir dans les principales rues de Windsor pour réaffirmer d'emouante façon leur foi en face des manifestations belliqueuses du monde communiste à l'occasion du 1er mai.

Le défilé, qui a pris trois heures sur un parcours de trois milles, fut le couronnement de la 14e manifestation en l'honneur de Marie, unique en son genre en Amérique du Nord.

Organisé en 1949, "le 1er mai" a remplacé les défilés communistes "May Day" qui avaient lieu ici pendant les années de dépression des années '30 et pendant la deuxième guerre mondiale.



MME RAOUL SALAN, épouse du leader de l'Organisation de l'Armée secrète, a pu quitter la prison où elle était internée depuis son arrestation pour aller vivre dans une institution religieuse, en France. Mme Salan a été appréhendée en compagnie de son époux, à Alger, le 20 avril dernier, au cours d'un raid de la police.

Charron condamné à une peine de 5 ans

Charles Charron, 53 ans, détective privé de Montréal, a été condamné à 5 ans de détention au pénitencier de Kingston par le juge Peter Macdonald en Cour de comté de Carleton, mercredi matin.

Charron a été trouvé coupable, la semaine dernière, par un jury de douze hommes, de s'être parjuré devant un sous-comité sénatorial chargé de l'étude d'un cas de divorce en janvier 1960. Cette accusation, la première du genre jamais enregistrée dans les annales judiciaires du Canada, a trait à une instance de divorce introduite par Mme Yvette Dubois-Leduc, 34 ans, de Montréal, contre Jacques Leduc et Anita Guitier, tous deux de Montréal également. Charron a été accusé, de concert avec André Lecompte, 22 ans, de Montréal, d'avoir fait un faux témoignage en déclarant qu'il avait surpris M. Jacques Leduc en compagnie d'Anita Guitier, dans une chambre de motel de Québec le 29 août 1959. Lecompte subira son procès devant un juge seulement, dans quelques semaines.

"Si ce n'était de votre âge, a dit le juge Macdonald en prononçant la sentence, je vous condamnerais à une peine encore plus sévère." La peine maximum prévue dans le code criminel pour une telle accusation est de 14 ans de pénitencier.

"Cependant, je ne puis me montrer trop clément à votre endroit. Vous avez été trouvé coupable d'une accusation très grave. Votre action a été délibérée. Ce qui est encore plus grave est le fait que vous avez violé la base même sur laquelle repose la société. Votre déposition, donnée après avoir prêté serment, a fait qu'un mariage a été dissous sur des faits inexistantes. Pour ces raisons, de terminer le juge Macdonald, je dois me montrer sévère et empêcher que d'autres ne suivent votre exemple."

Durant le procès, le procureur de la Couronne, Me John Cassels, a dit que le résultat de ce procès pouvait changer le nouveau statut matrimonial du couple divorcé.

Aujourd'hui, un porte-parole du comité sénatorial du divorce a déclaré qu'il ne savait pas ce qu'il adviendrait des mariages impliqués puisque le cas ne s'est jamais présenté auparavant. Il a indiqué que si d'autres procédures sont entreprises, ce sera probablement à la suite de la demande d'une personne intéressée, et qu'alors, le dossier pourrait être ouvert.

On ne sait pas encore si Charron en appellera de la décision du tribunal.

le code criminel pour une telle accusation est de 14 ans de pénitencier.

"Cependant, je ne puis me montrer trop clément à votre endroit. Vous avez été trouvé coupable d'une accusation très grave. Votre action a été délibérée. Ce qui est encore plus grave est le fait que vous avez violé la base même sur laquelle repose la société. Votre déposition, donnée après avoir prêté serment, a fait qu'un mariage a été dissous sur des faits inexistantes. Pour ces raisons, de terminer le juge Macdonald, je dois me montrer sévère et empêcher que d'autres ne suivent votre exemple."

Durant le procès, le procureur de la Couronne, Me John Cassels, a dit que le résultat de ce procès pouvait changer le nouveau statut matrimonial du couple divorcé.

Aujourd'hui, un porte-parole du comité sénatorial du divorce a déclaré qu'il ne savait pas ce qu'il adviendrait des mariages impliqués puisque le cas ne s'est jamais présenté auparavant. Il a indiqué que si d'autres procédures sont entreprises, ce sera probablement à la suite de la demande d'une personne intéressée, et qu'alors, le dossier pourrait être ouvert.

On ne sait pas encore si Charron en appellera de la décision du tribunal.

Mme Georges Bidault est interrogée

PARIS (Reuters) — Mme Georges Bidault, épouse d'un ancien premier ministre de France, soupçonné de diriger un mouvement subversif en France, fut accueillie par des détectives à son arrivée en France mercredi. Les policiers lui ont fait un interrogatoire.

De sources policières, on apprend toutefois que Mme Bidault n'est pas en état d'arrestation et qu'elle pourra rentrer chez elle lorsque les autorités auront fini de l'interroger.

Les informateurs ont précisé que des détectives ont interrogé Mme Bidault dans une rare de chemin de fer de Paris à son arrivée d'un voyage en Suisse. Elle fut conduite au ministère de l'Intérieur.

Son époux a quitté secrètement sa résidence parisienne il y a près de deux mois. Des pamphlets qui ont circulé récemment à Paris et à Alger, ont fait mention que Bidault avait assumé la direction du "Conseil de la résistance" de l'Organisation de l'Armée secrète en France.

Seize Musulmans tués et un Européen égorgé dans la ville d'Alger

ALGER (Par la PC, d'après PA et Reuters) — Une nouvelle vague de terrorisme déclenchée par les extrémistes de l'OAS a fait au moins 16 morts et au-delà d'une centaine de blessés chez les Musulmans, mercredi. Alger a connu sa journée la plus sanglante depuis plusieurs semaines. Il fut un moment où on a cru que la patience des Musulmans avait atteint son point culminant et que ceux-ci riposteraient par des représailles massives.

Un Européen qui se trouvait au milieu d'une foule musulmane lorsqu'une automobile a fait explosion a été lynché par des Musulmans enragés qui lui ont coupé la gorge. A part cet unique lynchage, les Musulmans bien disciplinés et bien contrôlés par les chefs nationalistes sont demeurés calmes.

Huit morts, 100 blessés. Au moins huit Musulmans ont péri lorsqu'une voiture dans laquelle une bombe à retardement avait été déposée a explosé sur un quai du port d'Alger où une foule de 1,500 débardeurs musulmans étaient rassemblés quelques minutes avant que la journée de travail ne débute. Au moins une centaine de débardeurs ont été blessés par des éclats de métal. Un grand nombre de blessés étaient si gravement atteints qu'il est à craindre que plusieurs d'entre eux ne survivent pas. Huit autres Musulmans ont été abattus au cours de deux attaques à la mitrailleuse.

Terrible explosion. Des extrémistes européens avaient placé à l'intérieur d'une automobile une puissante charge de plastique qui avait été synchronisée pour exploser au moment où des milliers de débardeurs devaient s'attrouper en face d'un bureau de placement. La déflagration a tout simplement fait une trouée dans la foule. Le choc fut d'une violence qu'une voiture stationnée tout près a été projetée par-dessus une autre automobile. Les débris ont été dispersés dans un rayon de 100 verges.

Les débardeurs musulmans, pris par surprise, ont d'abord été saisis de panique. Mais ils n'ont pas mis de temps à se ressaisir et à se regrouper. Ils se sont précipités vers les automobiles européennes qui se trouvaient dans les parages. Ceux-ci ont abandonné leurs automobiles pour se réfugier en lieux sûrs.

Des soldats coiffés d'un casque d'acier et flanqués par des blindés se sont dirigés hâtivement vers la place du gouvernement, à proximité de la Casbah, craignant que les 80,000 Musulmans qui habitent ce quartier donnent libre cours à leur colère.

Quelque 1,500 Musulmans en haillons étaient massés en face du bureau de placement lorsque les débris métalliques provenant de l'explosion y ont fait une trouée. Un embouteillage terrible s'est produit lorsque les Musulmans saisis de panique ont quitté précipitamment le quai pour se diriger vers les quartiers européens de Maison-Carrée.

Les informateurs ont précisé que des détectives ont interrogé Mme Bidault dans une rare de chemin de fer de Paris à son arrivée d'un voyage en Suisse. Elle fut conduite au ministère de l'Intérieur.

Son époux a quitté secrètement sa résidence parisienne il y a près de deux mois. Des pamphlets qui ont circulé récemment à Paris et à Alger, ont fait mention que Bidault avait assumé la direction du "Conseil de la résistance" de l'Organisation de l'Armée secrète en France.

Les informateurs ont précisé que des détectives ont interrogé Mme Bidault dans une rare de chemin de fer de Paris à son arrivée d'un voyage en Suisse. Elle fut conduite au ministère de l'Intérieur.

Son époux a quitté secrètement sa résidence parisienne il y a près de deux mois. Des pamphlets qui ont circulé récemment à Paris et à Alger, ont fait mention que Bidault avait assumé la direction du "Conseil de la résistance" de l'Organisation de l'Armée secrète en France.

Les informateurs ont précisé que des détectives ont interrogé Mme Bidault dans une rare de chemin de fer de Paris à son arrivée d'un voyage en Suisse. Elle fut conduite au ministère de l'Intérieur.

Son époux a quitté secrètement sa résidence parisienne il y a près de deux mois. Des pamphlets qui ont circulé récemment à Paris et à Alger, ont fait mention que Bidault avait assumé la direction du "Conseil de la résistance" de l'Organisation de l'Armée secrète en France.

Les informateurs ont précisé que des détectives ont interrogé Mme Bidault dans une rare de chemin de fer de Paris à son arrivée d'un voyage en Suisse. Elle fut conduite au ministère de l'Intérieur.

Son époux a quitté secrètement sa résidence parisienne il y a près de deux mois. Des pamphlets qui ont circulé récemment à Paris et à Alger, ont fait mention que Bidault avait assumé la direction du "Conseil de la résistance" de l'Organisation de l'Armée secrète en France.

Les informateurs ont précisé que des détectives ont interrogé Mme Bidault dans une rare de chemin de fer de Paris à son arrivée d'un voyage en Suisse. Elle fut conduite au ministère de l'Intérieur.

Son époux a quitté secrètement sa résidence parisienne il y a près de deux mois. Des pamphlets qui ont circulé récemment à Paris et à Alger, ont fait mention que Bidault avait assumé la direction du "Conseil de la résistance" de l'Organisation de l'Armée secrète en France.

Les informateurs ont précisé que des détectives ont interrogé Mme Bidault dans une rare de chemin de fer de Paris à son arrivée d'un voyage en Suisse. Elle fut conduite au ministère de l'Intérieur.

Son époux a quitté secrètement sa résidence parisienne il y a près de deux mois. Des pamphlets qui ont circulé récemment à Paris et à Alger, ont fait mention que Bidault avait assumé la direction du "Conseil de la résistance" de l'Organisation de l'Armée secrète en France.

Les informateurs ont précisé que des détectives ont interrogé Mme Bidault dans une rare de chemin de fer de Paris à son arrivée d'un voyage en Suisse. Elle fut conduite au ministère de l'Intérieur.

Son époux a quitté secrètement sa résidence parisienne il y a près de deux mois. Des pamphlets qui ont circulé récemment à Paris et à Alger, ont fait mention que Bidault avait assumé la direction du "Conseil de la résistance" de l'Organisation de l'Armée secrète en France.

Les informateurs ont précisé que des détectives ont interrogé Mme Bidault dans une rare de chemin de fer de Paris à son arrivée d'un voyage en Suisse. Elle fut conduite au ministère de l'Intérieur.

Son époux a quitté secrètement sa résidence parisienne il y a près de deux mois. Des pamphlets qui ont circulé récemment à Paris et à Alger, ont fait mention que Bidault avait assumé la direction du "Conseil de la résistance" de l'Organisation de l'Armée secrète en France.



SAINS ET SAUFS — René Germain, à gauche, et David Laronde arborent un large sourire quelques minutes après avoir été retrouvés sains et saufs en pleine nature sauvage près de North Bay. Des équipes de chercheurs ont fouillé les environs de la mine Mica, environ six milles à l'ouest de Mattawa durant vingt-quatre heures, lorsque les jeunes garçons eurent été portés disparus à la suite d'une partie de pêche à cet endroit. Quelque 50 chercheurs, comprenant des agents de police, des employés du ministère des Terres et Forêts et des volontaires ont prêté main-forte pour retrouver les garçons. Les deux jeunes étaient vêtus chaudement et non armés. (Photofax PC)

Par la PRESSE CANADIENNE

Les candidats à l'élection générale canadienne peuvent fort bien tirer profit des 40 années d'expérience du premier ministre britannique Macmillan, en politique.

Voici quelle pourrait être leur impression après le scrutin du 18 juin.

"Quand vous perdez, vous êtes portés à désespérer de la démocratie, a-t-il dit. Quand vous gagnez — ah! alors vous avez toujours cru que la population avait le cœur à la bonne place."

Ce commentaire strictement non partisan de M. Macmillan a été fait mardi soir à Toronto aux éditeurs et aux rédacteurs en chef des journaux, au dîner annuel de la Presse Canadienne.

"Je vais patiner avec prudence sur une glace qui pourrait être fort mince", a-t-il dit au cours d'une allocution prononcée durant sa visite canadienne de trois jours.

Mais pour les candidats, qui étaient en pleine campagne électorale mardi, il n'y avait pas de glace — mince ou épaisse. L'économie et les armements nucléaires ont été au nombre des questions soulevées au cours de cette journée qui a vu seulement deux chefs de partis à l'oeuvre: M. Lester Pearson, pour les libéraux, en Colombie-Britannique et M. T.C. Douglas, pour le NPD, en Alberta.

Le leader du Crédit social, M. Robert Thompson, mettait une dernière main au travail d'organisation du parti à Toronto.

Aujourd'hui, M. Diefenbaker se rend en avion à St-Jean pour une rapide tournée de deux jours à Terre-Neuve. M. Pearson se rendra à Kelowna et Cranbrook, à l'intérieur de la Colombie-Britannique, et à Lethbridge et Calgary, en Alberta.

La journée de mardi. Au cours d'une élection, chaque parti politique canadien a son propre vocabulaire pour dire aux électeurs comment il se propose de guérir les maux économiques du pays.

Voici comment se sont exprimés mardi les divers porte-parole des partis:

Le ministre de la Justice, M. Fulton, qui parlait à New Westminster, Colombie-Britannique, a décrit l'attitude conservatrice-progressive comme étant "un gouvernement qui agit en partenariat avec l'entreprise privée".

La politique du gouvernement vise à maintenir "une croissance économique dynamique qui ne mette pas en danger la liberté individuelle essentielle dans le contexte canadien actuel".

M. Réal Caouette, adjoint du leader du Crédit social, a fait une déclaration à Montréal disant que son parti "cherche à instaurer un régime de sécurité et de liberté".

Le leader NPD, M. Douglas, a dit aux journalistes à Calgary que la clé du progrès national est "la planification économique".

Dans une telle planification, le travail a un rôle important à jouer mais l'usage qu'il fait de la grève comme arme de négociation est "désuet".

C'est sur le problème de la défense qu'a surtout insisté le chef libéral à sa première apparition électorale sur la côte occidentale. M. Pearson a visité la station de l'ARC à Comox, Courtenay et Victoria, sur l'île Vancouver.

A Victoria, M. Pearson a dit qu'un gouvernement libéral "discuterait avec nos alliés de l'OTAN la nature exacte des engagements que le gouvernement actuel a contractés au nom du Canada".

Accusant le gouvernement d'avoir négligé de remplir ses engagements de défense envers "nos alliés", il a dit que le nouveau rôle que l'on a donné à la division aérienne du Canada dans l'OTAN est du gaspillage.

Sous une administration libérale, le Canada aiderait à limiter le nombre des pays possédant des armes nucléaires, en utilisant les armes conventionnelles pour le moment.

Il avait cependant déclaré aux journalistes à Vancouver, un peu plus tôt, que le programme du parti au chapitre de la défense devait être flexible parce qu'on ne savait pas quelles armes défensives le Canada aurait besoin d'ici cinq années. Il n'a pas voulu adopter une attitude qui empêcherait le Canada de faire partie de toute force nucléaire future de l'OTAN.

Le ministre de la Justice, M. Fulton, qui parlait à New Westminster, Colombie-Britannique, a décrit l'attitude conservatrice-progressive comme étant "un gouvernement qui agit en partenariat avec l'entreprise privée".

La politique du gouvernement vise à maintenir "une croissance économique dynamique qui ne mette pas en danger la liberté individuelle essentielle dans le contexte canadien actuel".

M. Réal Caouette, adjoint du leader du Crédit social, a fait une déclaration à Montréal disant que son parti "cherche à instaurer un régime de sécurité et de liberté".

Le leader NPD, M. Douglas, a dit aux journalistes à Calgary que la clé du progrès national est "la planification économique".

Dans une telle planification, le travail a un rôle important à jouer mais l'usage qu'il fait de la grève comme arme de négociation est "désuet".

C'est sur le problème de la défense qu'a surtout insisté le chef libéral à sa première apparition électorale sur la côte occidentale. M. Pearson a visité la station de l'ARC à Comox, Courtenay et Victoria, sur l'île Vancouver.

A Victoria, M. Pearson a dit qu'un gouvernement libéral "discuterait avec nos alliés de l'OTAN la nature exacte des engagements que le gouvernement actuel a contractés au nom du Canada".

Accusant le gouvernement d'avoir négligé de remplir ses engagements de défense envers "nos alliés", il a dit que le nouveau rôle que l'on a donné à la division aérienne du Canada dans l'OTAN est du gaspillage.

Sous une administration libérale, le Canada aiderait à limiter le nombre des pays possédant des armes nucléaires, en utilisant les armes conventionnelles pour le moment.

Il avait cependant déclaré aux journalistes à Vancouver, un peu plus tôt, que le programme du parti au chapitre de la défense devait être flexible parce qu'on ne savait pas quelles armes défensives le Canada aurait besoin d'ici cinq années. Il n'a pas voulu adopter une attitude qui empêcherait le Canada de faire partie de toute force nucléaire future de l'OTAN.

M. T.C. Douglas

A Calgary, M. Douglas a également abordé le sujet des armes nucléaires. Le chef NPD a dit que les conservateurs "ont constamment refusé de dire au peuple canadien si oui ou non ils avaient l'intention de faire du Canada une nation nucléaire".

"Les remarques de M. Green — le ministre des Affaires extérieures — nous porteraient à croire que les conservateurs sont opposés aux armes nucléaires. Les déclarations de M. Harkness — le ministre de la Défense — indiquent une politique de défense nucléaire pour le Canada."

Qualifiant la politique conservatrice de "trompeuse", il a ajouté que le NPD rejette absolument les armes nucléaires aussi bien au pays que pour les forces canadiennes à l'étranger.

M. Douglas, qui souffre d'un léger rhume, a également fait une prédiction sur les chances de son parti. Il est convaincu du succès du NPD dans l'est du Canada, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, mais ne s'attend pas de faire beaucoup de progrès en Alberta.

M. George Mallory, président du Crédit social ontarien, a déclaré à une conférence de presse à St-Jean, Terre-Neuve, que son parti remporterait entre 80 et 100 sièges. Quarante de ces sièges pourraient venir du Québec tandis que le Crédit social remporterait les trois quarts des sièges de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.



IL EST BIEN VIVANT! s'est écriée Mme Omer Laronde, de North Bay, en voyant arriver à sa demeure son fils de 13 ans, David, qu'elle croyait perdu à jamais dans la brousse. David, Laronde et René Germain, 14 ans, de North Bay également, étaient disparus depuis dimanche, après s'être rendus à une excursion de pêche dans le voisinage de la mine Mica, à environ six milles à l'ouest de Mattawa. Les deux adolescents sont demeurés vingt-quatre heures dans la brousse avant d'être retrouvés par un groupe de chasseurs. On voit dans la photo, David en compagnie de sa mère, quelques instants après son retour au foyer familial. (Photofax PC)

Seize Musulmans

(Suite de la première page)
du bureau d'embauche ou les
Musulmans se rendent réguli-
èrement à certaines heures
du jour.

La police française et les
leaders algériens nationalistes
tentent de calmer les Mus-
sulmans furieux.

Attentats de l'OAS

Cet attentat est apparemment
l'œuvre des agents de
l'OAS. C'est la seconde fois
en deux semaines qu'une au-
tomobile explose ainsi dans
une foule musulmane à Alger.

L'Organisation de l'Armée
secrète, qui s'oppose à la fe-
raille musulmane dans une Al-
gérie indépendante, tente de
provoquer le chaos en pré-
parant des attentats. Les
Européens dans l'Algérie fran-
çaise se rangent du côté euro-
péen. Ainsi, les accords du
cessez-le-feu signés le 18 mars
seraient compromis ou rompus
et l'évolution de l'Algérie
vers l'indépendance se-
rait ralentie ou arrêtée.

A Bône, port oriental, la
police contre les émeutes a
arrêté la marche de centaines
de musulmans — armés de
hachettes, de barres de fer
et de morceaux de bois — qui
se rendaient à un centre fran-
çais de villégiature hier.

La police a précisé que la
marche a débuté lorsque les
Musulmans ont appris les ru-
meurs que l'OAS se proposait
d'enlever des enfants mus-
sulmans.

On annonce d'autre part que
sept bataillons des forces de
l'ordre — environ 5.000 hom-
mes — se dirigent vers le
port occidental d'Oran, por-
tée des extrémistes euro-
péens.

Entre temps, un correspon-
dant du Financial Times de
Londres écrit que la "crise
économique" en Algérie dé-
vient de plus en plus aigue.

Au Témiscamingue

Les problèmes causés par le flottage du bois

VILLE-MARIE (DNC) —
Voici venir au Témiscamingue
la saison de flottage du bois.
C'est une saison ramène sur
le tapis un sujet qui fait l'ob-
jet de maintes discussions et
études de la part surtout des
Chambres de commerce.

Il est établi que le flot-
tage du bois, dans certaines
conditions, est susceptible de
causer des dommages, par-
fois considérables, parmi les
populations poissonneuses.
Le dépot, au fond des rivières,
des résidus du bois, est mor-
tel au poisson qui y de-
meure trop longtemps; les
billes flottantes près des mé-
mes rives détruisent les
œufs en écloison qui s'y trou-
vent.

On s'est déjà plaint du fait
que, pendant la période des
flottages du bois, le touriste
rencontrait, en quelques en-
droits, de la difficulté à na-
vigner librement. La compa-
gnie CIP possède, sur le par-
cours de ses opérations, qua-
tre points d'enclos temporai-
res du bois: au rapide Estur-
geon (rivière Outaouais), au
lac Grassy (Des Quinze), à
Notre-Dame-du-Nord (lac Té-
miscamingue), et en aval de
Témiscamingue.

Transport pas aisé

Cinq millions de pieds de
bois sont annuellement trans-
portés par voie d'eau depuis
l'Ottawa supérieur jusqu'à
Témiscamingue. Le flottage
exige cinq mois d'opérations.
Sauf pour l'emmagasinage au
rapide Esturgeon, partout
ailleurs, l'estacade du bois
permet un passage libre à
toute espèce de navigation.
Il est cependant admis qu'au
cours du transport du bois,
l'exiguïté du passage au
"Grassy Narrows" et au
"Vieux-Port" se trouve blo-

qué par la quantité des bil-
les. Ce blocage ne dure tou-
tefois jamais plus d'une à
deux heures, suivant la di-
rection des vents. Dans tous
les cas, les opérateurs ont
instruction d'aider de toute
façon ceux qui peuvent se
présenter à ce moment et
leur faciliter le passage. Les
cabotiers ont également in-
struction de se porter à l'aide
de quiconque, le long du par-
cours, même s'il n'y a pas de
blocage. Le flottage exige
un endroit spécial où le bois
doit demeurer à l'abri et de
façon à pouvoir en répartir
la distribution normale et
graduelle jusqu'à destination.

Industrie vitale

La compagnie assure avoir
étudié la possibilité de main-
tenir à cet endroit un passa-
ge libre; les travaux de pro-
tection exigeraient une dé-
pense de plus de cent mille
dollars et ne sauraient, quand
même, éliminer le portage
des rapides. La compagnie
CIP est, toutefois, prête à
recevoir toute suggestion
raisonnable, concernant ce
problème du flottage du bois,
les quelques embarras qu'il
peut susciter, et la préserva-
tion du poisson.

L'industrie de la coupe, du
flottage et de la transforma-
tion des bois est vitale à l'é-
conomie de la région. Il se-
rait cependant sage de prendre
des mesures immédiates afin
qu'elle ne s'exerce pas au dé-
triment de la population
poissonneuse par sa destruc-
tion graduelle, ce qui aurait
inevitablement pour consé-
quence seconde de décimer
la faune dépendant pour sa
subsistance de la gent pois-
sonnière.

Le Témiscamingue

Dernier bastion de l'érable dans le nord du Québec

NORD — GUILBAULT

VILLE-MARIE (DNC) —
On peut l'affirmer, le Té-
miscamingue est un authenti-
que pays des sucres. Evidem-
ment, il y a danger d'exagé-
rer un peu, mais la région
n'en est pas moins une, et la
plus reculée du nord-ouest
québécois, où poussent natu-
rellement les érables, et où,
le printemps, elles livrent
leur flot de sève sucrée, dé-
licieuse du fin palais des gour-
mets.

Nous trouvons des érables
à Fugèreville, Fabre et
Laniel. L'érable cependant
croît naturellement dans plu-
sieurs autres endroits de la
région, à condition que le sol
s'y prête, le climat lui étant
déjà acceptable.

M. Albert Gagnon, de Fa-
bre, possède à environ deux
milles de Laniel, une érable-
rie de plus de 1.200 arbres
adultes en production. Cette
érable-rie, en exploitation de-
puis dix ans, permet à son
propriétaire de produire en
quantité intéressante, du si-
rop, du sucre, et de la tire du
pays. La production de M.
Gagnon n'est pas spécifique-
ment commerciale, et il en
écoule une bonne part en or-
ganisant, à tous les ans, au
printemps, à ce temps-ci de
l'année, des parties de sucre
pour le public est con-
sistants. Nos gens, friands des
délices de l'érable: sucre et ti-
re, ou tout simplement amateurs
de divertissements en pleine
nature, ne manquent pas ces
parties de sucre, qui sont, on
s'en doute bien, parties de
plaisir dans la belle tradi-
tion canadienne-française.

A Fabre, se trouvent deux
autres propriétaires d'érable-
ries, MM. Delorme et Plasse,
ce dernier en possédant une
de plus de 500 arbres entai-
lables. Un autre endroit où

existe une sucrerie est à Fu-
gèreville, chez Jean Miljoux,
sucrerie qu'on nous dit ce-
pendant n'être pas en exploi-
tation présentement.

L'industrie du sirop d'érable
n'est pas, cependant, la seule
à y avoir une importance au
Témiscamingue. Cependant,
du fait de leur petit nombre,
les érable-ries qui existent
jouissent de la faveur des con-
naisseurs. Pour être dissemi-
nées ici et là, elles n'en sont
pas moins un apport intéres-
sant à certaines exploitations
agricoles. Et pour ce qui est
de constituer un attrait touris-
tique, tous les amateurs de
parties de sucre disent qu'il
n'y a aucun doute sur ce fait!

J.-N. PAQUETTE,
Ville-Marie.

Nécrologie

Mme Ceril Labine

SUDBURY — Mme Ceril
Labine, née Alice Vézina,
212, rue Kathleen à Sudbury,
est décédée mardi dans un
hôpital local à la suite d'une
longue maladie. Elle
était âgée de 47 ans; elle
était native de Hagar, Ont.
Outre son époux et son
père, M. Joseph Vézina, elle
laisse dans le deuil, trois
filles: Lionel, de Hagar; Jean-
Paul et Aurèle, de Sudbury;
une fille, Mme E. Morais
(Délia), de Sudbury; quatre
sœurs: Mme M. Labine
(Adele), Mme L. Thibault
(Yvonne), Mme G. Sigette
(Ursule), toutes trois de
Sudbury, et Mme C. Swain
(Julia), de Worthington.

La dépouille mortelle est
exposée aux salons de la
Coopérative funéraire de
Sudbury, 73, rue Beech,
à Sudbury. Le départ se
fera à 7 h. 45, jeudi matin,
pour se rendre à l'église St-
Jean-de-Brébeuf où le service
sera chanté à 8 heures; la
inhumation se fera dans le
cimetière de Sudbury.

Pratiquer la charité dans l'entourage

CHELMFORD (DNC) —
Les Dames de Ste-Anne de
Chelmsford ont pris comme
sujet d'étude, lors de leur
dernière réunion, l'entraide
entre des personnes d'au-
tres religions, d'autres na-
tionalités que la nôtre. Le
mot d'ordre donné était
qu'il ne fallait pas manquer
l'occasion de faire la charité
sans distinction de reli-
gion, de couleur, de race.

Mme Osias Mainville a
présenté le rapport de la bi-
bliothèque paroissiale. Vingt-
trois visites aux malades ont
été faites au cours du mois
d'avril. Ces visites sont une
des principales œuvres des
Dames de Ste-Anne. On or-
ganisera un thé de 2 h. à
5 h. le dimanche après-midi
20 mai. Il y aura table de
pâtisseries, tirage à un sou
et autres attractions sous la
direction des chefs de grou-
pes.

À la partie récréative de
la soirée, Mme Ferdinand
Devost s'est mérité le prix
aux cartes, tandis que Mme
Ulric Larocque a gagné le
prix de consolation. Le prix
de présence a été gagné par
Mme Aldoria Desjardins.
Mmes Real Piché et Lucien
Leclair ont servi le goûter.

NOUVELLES DU NORD

MERCREDI, 2 MAI 1962

Deux revues des cadets de Blind River

BLIND RIVER (DNC) —
Il y aura deux revues de ca-
dets à Blind River, la pre-
mière le 22 mai pour les ca-
dets de l'armée, et la se-
conde le 10 juin pour les cadets
de l'air.

Les cadets de ces deux
unités préparent activement
ces deux revues. Le lieute-
nant Albert Shames, instruc-
teur des cadets de l'armée,
prépare ses jeunes militai-
res pour la revue du 22 mai.
Ces cadets sont aidés par des
comités de la succursale lo-
cale de la Légion canadienne.

Un dernier, les cadets de
l'armée avaient accumulé 82
p. cent lors de leur revue
annuelle. Le lieutenant Sha-
mes croit faire encore mieux
avec ses protégés cette an-
née. Celui-ci loue le travail
de son adjoint, M. P. Haines,
qui s'occupe de l'entraîne-
ment militaire des cadets.
M. Haines compte quatre an-
nées d'expérience dans les
forces armées du Canada et
est très versé dans les mé-
thodes d'entraînement.

Une fois la revue termi-
née, plusieurs des cadets fe-
ront des stages aux camps,
soit à Ipperwash, à Borden
ou à Barrie, en Ontario, aus-
si bien qu'à Banff, en Alber-
ta. D'autres pourront même
aller suivre un cours d'in-
structeur à London, Ontario.
À ces différents camps, ils
auront l'occasion de rencon-
trer des cadets venant de tou-
tes les parties du Canada.

Plusieurs cadets de Blind
River font aussi partie des
forces de la réserve, rattachées
au 48^e régiment de
Sault-Ste-Marie.

Cours de survie

Parmi les militaires de
Blind River qui prennent une
part active à l'entraînement
des cadets, se trouvent le
sergent A. Corbett et les
bombardiers J. Lawlor, R.
Labrash, Thomas Dodge, K.
Adams et W. Singer.

En plus des cours réguliers
d'entraînement militaire, ces
jeunes cadets suivent aussi
des cours de survie, selon le
plan de l'Organisation des
mesures d'urgence au Cana-
da. Ces cours sont également
inclus au programme d'en-
traînement de l'armée.

Les cadets de l'air jouiront
également de faveurs spécia-
les. Le lieutenant Jack Reid,
de la réserve primaire de
l'ARC et officier en charge
de l'escadron de la région,
dit qu'il est trop tôt pour
faire connaître ce dont joui-
ront les cadets, mais il an-
nonce que certains cadets
participeront aux cours se-
niors de chefs à Camp Bor-
den.

D'autres détails seront con-
nus au cours de la semaine
des cadets de l'air qui se ter-
mine le 5 mai.

Le retour des enveloppes se fait lent

STURGEON FALLS — M.
Adrien Leduc, membre du
club Richelieu de Sturgeon
Falls et président de la compa-
gnie du Timbre de Pâques, a
déclaré au représentant du
"Droit" que le retour des ar-
gents provenant de la vente
de ces timbres était lent.
"Nous faisons un pressant
appel aux personnes qui ont
reçu des enveloppes de tim-
bres de nous faire parvenir
le coût de ces timbres afin
que nous puissions continuer
notre œuvre en faveur de
l'enfance malheureuse".

Le club Richelieu de
Sturgeon Falls a assumé la
responsabilité de la vente de
ces timbres depuis plusieurs
années déjà. Chaque année,
le public a répondu généra-
lement aux nombreux ap-
pels faits dans la période
précédant Pâques. Cette an-
née, cependant, les gens se
font un peu tirer l'oreille et
M. Leduc a tenu à en souli-
gner le fait, convaincu tout
de même que la population
de Sturgeon se montrera en-
core à la hauteur de la si-
tuation en faisant parvenir
les argentés au quartier gé-
néral de la campagne.

L'adversaire de l'hon. Pearson a été choisi

ESPANOLA (PC) — C'est
un agent d'assurances de
Blind River, M. Alex Berthe-
lot, âgé de 39 ans, qui sera le
principal adversaire de l'hon.
Lester B. Pearson, chef libé-
ral, lors des élections du 18
juin prochain.

M. Berthelot vient d'être
choisi candidat progressiste-
conservateur pour la circon-
scription d'Algonia-Est. Le si-
ège détenu à la Chambre des
communes par M. Pearson. Le
candidat conservateur a été
choisi lors d'une convention
qui a eu lieu à Espanola.

LE DROIT

SUDBURY: tél. OS. 4-7591 — STURGEON FALLS: tél. 1035

EDITION DU NORD



L'EQUIPE DES ENFANTS DE CHOEUR — On a remis le trophée Robin Hood à l'équipe de hockey des enfants de chœur de Hamner, lors d'un banquet qui réunissait les joueurs de la ligue. Le trophée a été présenté par la SJB. La photo nous fait voir, de gauche à droite: Gilbert Bérubé, Richard Ouellette, Gerald Ouellette, M. Guy Gatien, président de la SJB; Raymond Denis, détenant le trophée du joueur le plus utile à son équipe; M. Alcide Denis, entraîneur; Richard Chénier et Maurice Bézile. Deuxième rangée, même ordre: David St-Jean, Gerald et Fernand Le-
lievre, René Lozier, Roland Lelièvre, Louis Ménard, Robert Chénier et Raymond Proulx.
(Photo D. Breaux, Hamner)

NAISSANCES

RIVER VALLEY (DNC) —
M. et Mme Jean-Guy Dupras
(Claire Aubin) ont le plaisir
d'annoncer à leurs pa-
rents et amis la naissance,
le 25 mars dernier, de leur
fille, baptisée sous les pre-
noms de Marie-Lucie-Chan-
tal. Les parrain et mar-
rain sont M. et Mme Exe-
phat Aubin, grands-parents
de l'enfant.

M. et Mme Francis Giroux
(Germaine Tessier) font part
à leurs parents et amis de
la naissance, le 6 avril, d'un
fils, baptisé sous les pre-
noms de Joseph-Charles-Gil-
les. Le parrain et la mar-
rainne sont M. et Mme Char-
les Tessier, grands-parents
du nouveau-né.

NORTH BAY (DNC) —
M. et Mme David Dumouchel
(Bouffard) sont les heureux
parents d'une fille, née le
20 avril et baptisée le 29
avril sous les noms de
Florence-Denise. Parrain et
marraine sont M. et Mme
Roland Brisson, cousins.
Mme A. Lepage, tante de
l'enfant, était porteuse à la
cérémonie.

M. et Mme André Ran-
court (Prior) ont eu un fils,
le 16 avril, qui a été bap-
tisé le 29 du même mois sous
les noms de Raymond-
Antoine. Le parrain et la
marraine sont M. et Mme
Raymond Tremblay.

M. et Mme Roger Dumais
(Françoise Richard) annon-
cent la naissance d'un fils,
né le 26 avril et baptisé
sous les noms de Victor-
Yvon. Les parrain et mar-
rainne sont M. et Mme Victor
Olmstead.

M. et Mme Edouard Sé-
guin (Denise Monette) sont
heureux de faire part à leurs
parents et amis de la nais-
sance de leur fils, qui a été
baptisé sous les noms de
Raymond-Charles. Parrain
et marraine sont Ray-
mond et Raymond Monette.

CHELMFORD (DNC) —
M. et Mme Arthur Garner
(Carmen Gravelle) sont heu-
reux de faire part à leurs
parents et amis de la nais-
sance d'un fils, baptisé à
Chelmsford sous les noms de
Joseph-Norman-Arthur. Le
parrain est Jean-Noriel
Sauve et la marraine, Marion
Oreskovich.

M. et Mme Léo Lajeune-
sne (Jeanne Massé) ont eu
un fils qui a été baptisé à
Chelmsford sous les noms de
Joseph-Gilles-René. Le
parrain est René Martin
et la marraine, Anie Masse.

M. et Mme Donald Byrnes
(Katherine Rozdeba)
20e ANNIVERSAIRE

Les clubs 4H du Témiscamingue comptent des jeunes dévoués

VILLE-MARIE (DNC) —
En mai 1942, il y a 20 ans,
l'Association forestière que-
bécoise fondait les clubs 4H.
Souhaitons qu'en 1962 nos
Seigneurs les archevêques et
évêques de la province de
Québec acceptent le mouve-
ment 4-H comme association
confessionnelle. Et pour con-
crétiser leur encouragement
et leur estime à la jeunesse
4-H, ils lui donnaient un
conseiller moral provincial.
M. l'abbé C. H. Deslauriers,
Nous comptons présente-
ment plus de 385 clubs 4-H
dans la province. Parmi ceux
de la première heure, on men-
tionne celui de Notre-Dame-
du-Nord. Ce club peut s'hon-
orer d'avoir fourni au mouve-
ment une présidente provin-
ciale, Mlle Huguette Janne-
teau. Les activités se sont
d'ailleurs multipliées "au
Nord", où on compte 48 mem-
bres, dont 25 nouvelles 4-H.
La présidente est Mlle Diane
Leblanc, et la responsable,
Mlle Rolande Perron.

Pour sa part, le courageux
club de Noranda maintient sa
place au soleil 4-H depuis
1943. Parmi les responsables,
mentionnons: MM. J.-A. Bou-
vette, J. Leblanc, J. Langla-
ble, A. Marchand, R. Trepa-
nier et A. Grenier. M. Claude
Janneteau, agent de liaison,
mérite un hommage particu-

lier pour sa précieuse colla-
boration. Le président est
Jacques Cyr, le responsable
André Turpin.

ANNONCES CLASSÉES

4 cents le mot
chaque fois

LOT A VENDRE sur le chemin du
lac Long. Magnifique plage à
eaux peu profondes, de toute sé-
curité pour enfants; 75 x 400 p.
environ. Ecrivez à Case 511, Sud-
bury.

Maison sise sur les rives du lac
Long. Doit être démolie. Idéal
pour foyer d'été. Ecrivez à
Boîte 511, Sudbury.

MOTEL A VENDRE, 5 milles de
Sudbury, au sud-ouest 65, dans
un canton non cadastré, sis près
d'un lac. Terrain nécessaire pour
future expansion. Eau potable à
proximité. Etablissement de 18
unités, petit comptoir casse-croû-
te, Broadloom plinthe à plinthe;
salle de bains de 4 morceaux,
radio, TV et téléphone. Dois ven-
dre immédiatement, cause ma-
ladie. Ecrivez à Boîte 511, Sud-
bury, Ont.

APPARTEMENT à louer, 4 pièces,
chauffé, eau chaude. Téléphone
155.

Aujourd'hui

TEMISCAMINGUE
— Campagne de subscrip-
tion de la Croix-Rouge.
CACHE BAY
2 h. à 4 h. — Inscription
au jardin d'enfants, à l'école
Ste-Thérèse.

7 h. — Supplique des
Dames de la congrégation, à
l'église paroissiale.
7 h. 30 — Huitième leçon
du cours de préparation au
mariage, à l'école Ste-Thérèse.

NORTH BAY

— Convention libérale.

A titre de service au pu-
blic, "Le Droit" se fera un
plaisir de publier gratuite-
ment chaque jour, sous la
rubrique "AUJOURD'HUI",
les événements d'intérêt gé-
néral pour les diverses loca-
lités desservies par son
"Edition du Nord".

"Aujourd'hui" pourra ain-
si servir d'aide-mémoire à la
population intéressée à sui-
vre les réunions tant sociales
que paroissiales.

Tous les groupements et
associations de Sudbury et de
Sturgeon Falls sont invités à
faire parvenir leurs commu-
niques à leurs bureaux du
"Droit" à Sudbury et Stur-
geon Falls.

Quant aux mouvements et
groupes divers des autres lo-
calités, "Le Droit" les invite
à envoyer, à l'avance, le
jour, l'heure et le lieu où se
dérouleront leurs événe-
ments d'importance, au chef
de la nouvelle locale, Edition
du Nord, "Le Droit", 375,
rue Rideau, Ottawa.

Sur réception de leurs
communiqués, "Le Droit"
verra à en faire mention
dans ses colonnes, le jour
concerné.

Une caisse d'entraide sacerdotale

VILLE-MARIE (DNC) —
S. E. Mgr Sanschagrin, o.m.i.,
administrateur apostolique du
diocèse d'Amos, promulgue
l'établissement d'une
Caisse d'entraide sacerdotale,
dont le but est de suppléer
aux revenus insuffisants des
cures de petites paroisses.

À l'occasion de la célebration
du Synode, le 15 décembre
prochain, les prêtres pré-
sents ont voté à l'unanimité
le principe de cette Caisse
et ont accepté d'y verser
leurs deniers, afin que tous
les cures de petites paroisses
aient le minimum nécessaire
à une honnête subsistance se-
lon leur état.

Cette année, 30 prêtres re-
cevront ainsi de leurs confrères
un supplément à leurs re-
venus insuffisants. La Caisse
est administrée par cinq
prêtres choisis par leurs con-
frères et nommés par Son Ex-
cellence.

Cinéma

COTE MORALE

- 1 Ne semble offrir aucun danger
pour le public en général.
- 2 Ne convient qu'aux personnes
adultes formées.
- 3 Le film qui présente
quelques dangers.
- 4 A proscrire absolument,
à rejeter par tous.
- 5 Film dont nous n'avons
pas la cote.

Horaires des Cinéma

SUDBURY

CAPITOL — "All Fall down"

(2) — "Sergeants 3"

(1) — "Whistle down
the wind" (1) — "Shell
have to go" (2)

PLAZA — "Tommy the To-
reador" (2) — "Walk tall"
(2) — "Battle at Bloody
Beach" (2)

REGENCY — "The Magic
Sword" (2) — "Mighty
Ursus" (2)

LA SALLE DRIVE-IN

"Desire in the Dust" (2)

"The wreck of the Mary
Deare" (2)

NORTH BAY

BAY — "The second time
around" (1) — "The Ho-
ney-moon machine" (1).

ODEON — "Journey to the
Seventh Planet" (2) —
"Desert Warrior" (2)

CAPITOL — "King of Kings"

DRIVE-IN — "All the fine
young cannibals" (2R)

"Girl's Town" (2R)

STURGEON FALLS

ODEON — "Splendor in the
Grass" (3).

LIDO — "Magnificent Seven"

(1).

MATTAWA

CHAMPLAIN — "The Ro-
man Spring of Mrs. Stone"

(2R).

ELLIOT LAKE

LAKE — "Hey, let's twist"

(1) — "Last Hunt" (2)

PRONOSTICS

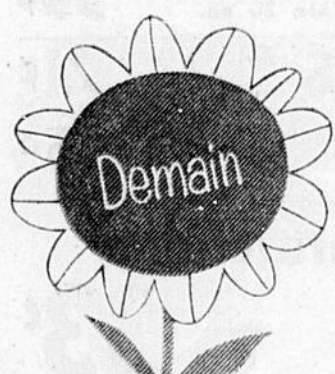
(Bureau météo d'Uplands)

NUAGEUX

MAXIMUM (aujourd'hui) 50

MINIMUM (cette nuit) 40

SOMMAIRE: Nuageux. Peu de changement dans
la température. Vents du nord-est de 15 milles.



Vous
trouverez
du nouveau
à l'enseigne
des bons
voyages

Esso

Municipalité de Rayside

Des demandes scellées et marquées comme tel
seront reçues par le soussigné jusqu'à 5:00 heures
lundi le 7 mai, 1962, pour un constable à la force
constabulaire du canton de Rayside. Mentionner
les qualifications concernant cette position, quant
à l'expérience, résidence et salaire désiré, référence.

R. A. Landry,
Greffier,
Boîte 299
Azilda, Ontario

On loue le travail des jocistes dans le diocèse d'Ottawa

La Journée de la Jeunesse ouvrière catholique canadienne, le 1er mai, a été dignement célébrée dans le diocèse d'Ottawa.

Les jocistes se sont réunis mardi soir, à la Maison des oeuvres, à Ottawa, pour exprimer leur solidarité dans le monde chrétien du travail. Cette réunion sous les auspices du comité diocésain de la JOC groupait les membres et les dirigeants actuels d'une quinzaine de sections paroissiales. On remarquait également la plupart des anciens dirigeants de ce mouvement dans le diocèse, ainsi que des anciens membres de plusieurs de ces sections et des représentants du clergé qui s'occupent de la question sociale.

Les loisirs des jeunes ouvriers Cette rencontre entre les anciens et les nouveaux membres de la JOC du diocèse d'Ottawa a donné lieu à un intéressant forum sur le sujet suivant: "Les problèmes des loisirs des jeunes travailleurs sont-ils les mêmes aujourd'hui qu'autrefois?"

Les membres du panel étaient M. et Mme Louis Plouffe, M. Jean Lorrain et Mme Denise Proulx, présidente de la JOC féminine du diocèse.

Le président national de la JOC, M. Roland Oumet, agissait comme animateur du forum.

Remarquable découverte de roches striées

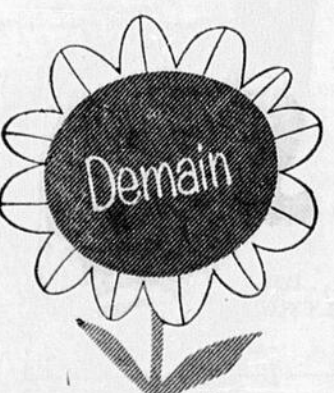
"C'est l'une des formations géologiques de l'époque glaciaire les plus remarquables et considérables que j'aie vues entre Ottawa et Montréal", déclare M. F. J. Alcock, géologue âgé de 73 ans de la Commission géologique et spécialiste à sa retraite du Canada, au sujet d'une découverte de "roches striées" faite récemment au projet d'habitation Copeland Park par M. Paul Genton, d'Ottawa, technicien à l'emploi de McRostie and Associates, Limited.

"La faille est dans une telle direction qu'elle indiquerait une déflexion des glaces dans la vallée de l'Outaouais, ajoute le Dr Alcock. La surface striée peut bien mesurer de 50 à 100 pieds, après avoir examiné la formation à l'aide d'un bélier mécanique."

Trieste, Italie — Nini Venenuti, 154, d'Italie, a défait aux points Hector Constance, 154, de Trinidad, en 10 rounds.

CHOCOLATS ou SIROP CHARLES VERMIFUGES

Votre enfant a des vers? Il a les yeux cernés, il souffre de démanchements au nez ou à l'anus, il a mauvaise haleine, il mange très vite? LES CHOCOLATS ou LE SIROP CHARLES VERMIFUGES LES FERONT DISPARAITRE!



Vous trouverez du nouveau à l'enseigne des bons voyages

Esso

La principale constatation qui a résulté de la discussion et d'un échange de vue entre les panelistes et l'auditoire a été celle-ci: "Les jeunes garçons n'ont pas assez de responsabilités dans l'organisation des loisirs, tandis que les jeunes filles manquent d'initiative dans ce domaine."

Révolution silencieuse

Le principal orateur de la soirée, M. Roméo Maione, d'Ottawa, ancien président international de la JOC, a loué le travail apostolique et discret que poursuivent les jocistes à travers le monde.

"La révolution silencieuse que poursuit la JOC a pour but d'assurer le respect de la personne humaine. Les sacrifices des jocistes pour améliorer le sort de leurs compagnons de travail aideront à bâtir un monde meilleur, dans la fraternité et l'amour," a dit M. Maione.

Soulignant les changements profonds que connaît la société moderne, l'orateur a fait une mise en garde contre le danger de l'exploitation commerciale des loisirs, qui de-

viendront de plus en plus fréquents à mesure que les heures de travail diminueront. Il a invité les jocistes à prendre conscience de leurs grandes responsabilités en vue de réaliser une organisation chrétienne des loisirs.

Autres orateurs

Son Exc. Mgr Lionel Schefter, o.m.i., vicaire apostolique au Labrador et un pionnier de l'organisation de la JOC dans le diocèse d'Ottawa, a souligné l'importance de la formation jociste, pour influencer et sauver la jeunesse. Il s'est dit confiant que le second concile oecuménique qui débutera à Rome, en octobre prochain, aidera les chrétiens à mieux vivre leur christianisme.

Mgr J.-Napoléon Gélneau, p.d., v.g., directeur diocésain de l'action catholique, a loué le travail des jocistes dans le diocèse.

L'abbé Rhéal Legault, aumônier diocésain, ainsi que le R.P. Paul-Emile Pelletier, o.m.i., aumônier national de la JOC, ont aussi adressé un message d'espoir sur l'avenir de ce mouvement dans le diocèse d'Ottawa.

Une agréable soirée de gala

Quatre scolastiques de la congrégation des RR. Pères Rédemptoristes d'Aylmer ont contribué au succès du programme musical de la journée de la Jeunesse ouvrière catholique, célébrée mardi soir dans le diocèse d'Ottawa, à la Maison des oeuvres.

Les quatre religieuses, étudiantes en théologie, ont donné aux jocistes un exemple d'optimisme et de joie chrétienne en interprétant plusieurs chansons, telles que "Si tous les gars du monde voulaient se donner la main", "Qu'il fait bon vivre", "L'héritage", de Félix Leclerc, et une polka allemande.

Ils ont été vivement applaudis dans leurs chansons qu'ils ont interprétées en s'accompagnant eux-mêmes de la guitare et de l'accordéon. M. Guy D'Amours, vice-président de la JOC du diocèse d'Ottawa, a aussi interprété plusieurs chansons. Sa riche voix lui a valu de longs applaudissements.

M. et Mme André Roy ainsi que M. et Mme Louis

Plouffe, anciens membres de la JOC du diocèse, ont aussi figuré au programme musical de la soirée, avec beaucoup de succès dans leurs chansons.

Les principales activités du mouvement diocésain comprennent des soirées sociales et culturelles, des événements sportifs, comme des joutes de balle molle et de hockey pour les garçons; un service de préparation à l'avenir, pour les garçons et les filles; l'organisation de caisses de prévoyance en vue de faciliter l'épargne.

M. Jacques LaFortune est le président du comité diocésain de la JOC. Il est assisté de M. Guy D'Amours, vice-président, de M. Jean Lorrain, secrétaire, de M. Jean Ouellet, trésorier, et de M. Jacques Couture, propagandiste. M. Bertrand Lefrançois est le responsable des caisses d'épargne.

Le comité diocésain de la JOC est présidé par Mlle Denise Proulx, qui est assistée de Mlle Monique Lefebvre.

Substituts permanents du procureur de la Couronne choisis par le Québec

QUEBEC (O.L.) — Le procureur général de la province de Québec, M. Georges-Emile Lapalme, a annoncé hier la nomination de sept substituts permanents du procureur de la Couronne.

C'est la première fois dans l'histoire du Québec que la Couronne se choisit des substituts de caractère permanent.

Ont été nommés MM. Jacques Bellemare, Jacques Duro, Réal Brunet, René Drouin, Gérard P. Laganière, pour Montréal, et MM. Anotole Coriveau et Jean Grenier, pour Québec.

MM. Bellemare et Coriveau sont tous deux anciens substituts du procureur.

Sur le plan politique, MM. Bellemare, Duro et Coriveau sont reconnus pour leur allégeance au parti libéral. MM. Drouin, Laganière et Grenier, pour leur allégeance à l'Union nationale. On ne connaît pas d'affection politique à M. Brunet.

Les fonctions de ces substituts, naturellement, n'ont aucun rapport avec des activités partisanes ou politiques. Les substituts relèvent directement du département du procureur général.

On réclame plus d'aide aux cultivateurs dans Québec

QUEBEC (O.L.) — M. Maurice Bellemare, député de Champlain, a recommandé au gouvernement Lesage de chercher des méthodes nouvelles de production agricole qui permettraient aux agriculteurs du Québec de produire une plus forte proportion de produits alimentaires dont notre population a besoin. Il a de plus préconisé la mise en action d'un Office de publicité agricole et l'entretien des chemins d'hiver aux frais de la province, comme moyens d'encourager les cultivateurs. Ce débat était la continuation de la discussion suscitée le 10 avril, par une motion de non confiance du député de Lotbinière, M. René Bernatchez.

Suggestions intéressantes Il a fait au moins sept suggestions au ministre de l'Agriculture, au cours de ses remarques: "Pourquoi le gouvernement n'aurait-il pas une politique agressive pour supporter la mise en marché de certaines denrées difficiles à produire? — Pourquoi ne pas intéresser les jeunes agriculteurs à demeurer sur la terre en leur fournissant certaines primes plus élevées pour l'élevage des bestiaux et les concours de pâturages? — Pourquoi le gouvernement n'établirait-il pas dans tous les

comtés un Conseil d'orientation agricole qui a fait un succès dans le comté de Champlain et qui a soulevé une réelle émulation parmi les cultivateurs? — Pourquoi le gouvernement actuel ne réalisait-il pas une partie des quatorze promesses qu'il a formulées dans son programme électoral?"

Abolition des octrois M. Courcy a aboli plusieurs octrois qui rendaient de réels services à la classe agricole, en particulier les octrois aux cultivateurs qui prenaient part aux concours de pâturages. M. Bellemare rapporte ce qui se passait dans son comté de Champlain depuis bien des années. Le gouvernement accordait \$25 à chaque cultivateur qui participait au concours et le Conseil d'orientation du comté \$5. Ainsi, en 1961, 270 cultivateurs de Champlain bénéficièrent de \$8.100. Depuis l'institution du concours, il y a cinq ans, 1.000 cultivateurs reçoivent des primes \$300.000. Le ministre Courcy a aboli ces octrois après avoir promis une politique agressive, dynamique et réaliste.

Le député de Champlain a soutenu que le revenu net des cultivateurs du Québec a diminué de 26,8 pour cent. Il ajouta que le gouvernement

se vante d'avoir fait passer le bill 12 accordant \$40 millions aux cultivateurs, alors que dans le discours sur le budget du premier ministre, on constate que seulement \$15 millions sont dépensés à l'Office du crédit agricole.

Après avoir cité quelques témoignages, M. Bellemare a affirmé que le budget de l'Agriculture a baissé de 7,3 pour cent du budget total qu'il était, en 1960, lorsque l'UN a laissé le pouvoir, à 5,8 pour cent aujourd'hui.

Les cultivateurs ont été odieusement trompés, dit-il. On ne leur a donné aucun nouveau moyen d'action, aucun moyen efficace pour trouver de nouvelles techniques, mais le ministre n'a pas oublié de les taxer durement. Il les a atteints dans les taxes d'éducation de deux pour cent, imposées dans nos municipalités rurales.

Comme M. Bellemare reprenait son fauteuil, M. Richard Hyde demanda si la motion était adoptée. On entendit des "voies", "voies" et les sonneries de la Chambre se firent entendre tout autour de l'édifice central.

La motion de M. René Bernatchez, blâmant le gouvernement pour sa politique agricole fut rejetée par un vote de 41 à 30.

Taux de fret réduit jusqu'au 31 mai

Les grandes compagnies de chemins de fer ont décidé de continuer volontairement le niveau réduit des taux de fret sur ce qu'il convient d'appeler la circulation du fret censément indispensable — en dépit du fait qu'une subvention compensatrice spéciale a cessé d'exister selon la loi fédérale.

Les chemins de fer ont décidé d'étendre au 31 mai les tarifs réduits.

On tient de source autorisée que les chemins de fer pouraient chercher à s'assurer que le parlement sera amené à renouveler la législation des subventions sur une base rétroactive.

Il existe un précédent à cette législation rétroactive lorsqu'il y a un an les chemins de fer ont volontairement prolongé le niveau réduit des taux après que la législation des subventions soit venue à expiration.

La législation a été renouvelée pour une autre année et les paiements de subventions ont été rendus rétroactifs.

La législation, à savoir la Loi sur la réduction des taux de fret, fut tout d'abord passée en 1959 sur une base annuelle. D'après cette loi, le gouvernement contribuait \$20.000.000 afin de minimiser l'effet de l'augmentation des tarifs marchandise adoptés en 1958.

Cette subvention représentait environ la moitié de l'augmentation générale des tarifs sur le transport des marchandises, dans la mesure où ces tarifs étaient à caractère non-concurrentiel. Cela équivalait à faire payer aux expéditeurs une augmentation d'environ huit pour cent.

La nouvelle législation qui avait pour but de prolonger les subventions en vue de l'abaissement des tarifs ferroviaires n'a pas pu être examinée du fait de la dissolution du parlement le mois dernier.

Fondation du théâtre lyrique

Un nouveau groupement artistique a été fondé ces jours-ci et portera le nom de Théâtre lyrique d'Ottawa. Les cofondateurs sont Tom Kent, qui agit comme producteur, Elias Aronstam, violoniste, directeur des activités culturelles du Centre récréatif juif et maintenant directeur musical du nouveau groupe, ainsi que le metteur en scène Edgard Demers, directeur dramatique.

Le Théâtre lyrique d'Ottawa a pour but de permettre à un plus grand nombre de chanteurs et chanteuses de se faire valoir en public sous les meilleures circonstances possibles, soit en alliant musique et art dramatique. Il n'est pas question, du moins pour le moment, de productions d'envergure, mais simplement d'extraits d'opéras et d'opérettes.

La nouvelle de la fondation du Théâtre lyrique a été reçue avec enthousiasme dans le monde musical de la région. Déjà, la direction est assurée de la collaboration du soprano Lucile Millar, des contraltos Joanne Bennett et Edythe Bennett, des ténors Jean Latrémouille, Ronald Potvin et Richard Walker, du baryton Gordon Carrell, ainsi que des basses Freddy Pytara et Hans Klinkenberg.

Outre les cofondateurs, le bureau de direction du Théâtre lyrique d'Ottawa comprend deux conseillers, les pianistes et professeurs Laurel Hall et Sandra Coupal, qui est aussi compositeur, et Bruce Patenaude, directeur musical de CFRA-FM, préposé à la publicité.

Il est aussi question que les artistes du Théâtre lyrique se produisent en public à la mi-juin.

Partie de cartes des dames Hélène de Champlain

FORT COULONGE (DNC) — La partie de cartes organisée par l'Association des dames Hélène de Champlain de l'habitation de Fort-Coulonge a remporté un grand succès.

Au début de la soirée, la présidente, Mme Annette Bazinet, a souhaité la bienvenue à tous. Elle a souligné la présence de Mme James Rose, présidente du cercle des Dames fermières et invitée d'honneur de cette première manifestation publique de la jeune habitation. Une centaine de personnes assistaient à cette soirée. Les invités étaient accueillis par Mmes Lily Rose et Lucienne Audet.

Le tirage d'une magnifique lampe de parquet, sous la direction de Mme Rita Lafrenière, a favorisé Mme Cecil Stafford. Des prix spéciaux, dons de M. et Mme Lionel Bertrand et Mme Victor Derouin ont été remportés par Mme O. Roy et M. Ward. Le comité du tirage se composait de Mmes Alice Bertrand, Florida Tittley, Pierrette Bourdages et Gaétane Fortin.

Un punch a été servi par Mme Bernadette Normand. Mme Micheline Pépin était chargée de la publicité. Mmes Suzanne Séguin et Henriette Lessard ont servi le goûter sous la direction de Mme Yvonne Lagrange.

Lou Klein est nommé instructeur en chef

CHICAGO (PA) — Lou Klein a été nommé hier instructeur en chef des Cubs de Chicago, en remplacement d'Elvin Tappe à la tête du comité des 10 directeurs.

Tappe avait été nommé instructeur en chef 10 jours avant l'ouverture de la saison.



LES DOIGTS DE FEES des membres de la Fédération des femmes canadiennes-françaises "Aylmer ont produit des articles d'artisanat qui ont fait l'admiration de tous les invités au thé-offrande tenu au profit des oeuvres de l'association. De gauche à droite, on voit les

hôtesses, qui commentent le travail minutieux, Mme Lavin Duguay, présidente de la FFCF-Aylmer, Mme Roger Cayer et Mme Guillaume Boulay, présidentes conjointes de la réception. (Photo Champlain Marcl)



OTTAWA WOMEN'S CANADIAN CLUB — Mme John N. Crawford, à gauche, a été élue présidente de l'Ottawa Women's Canadian Club. Ici, elle a réuni les membres de son conseil exécutif pour discuter du programme

de la saison prochaine. On reconnaît, de gauche à droite: Mme J.B. Rooney, secrétaire adjointe; Mme Lawrence Freeman, secrétaire adjointe aussi; et Mme Paul-E. Pariseau, trésorière adjointe. (Photo Champlain Marcl)



PRESENTATION — Le lauréat de la catégorie "A" du concours de français a été le récipiendaire d'un prix de la Société St-Jean-Baptiste de Hamner. Nous voyons ici M. Ray-

mond Girouard, directeur de la SSJB, présentant le prix à Jacques Lefebvre, lauréat de la catégorie "A", et Mlle Yolande Tessier, institutrice et principale de l'école. (Photo Donat Breaux, Hamner)

A Cornwall

Programme du 75e anniversaire de la paroisse de la Nativité

CORNWALL (DNC) Une assemblée générale du comité des cérémonies qui marqueront, à partir du 14 juin, le 75e anniversaire de la paroisse de la Nativité de Cornwall, a eu lieu récemment à la salle paroissiale. Cette paroisse est la mère de toutes les paroisses françaises et bilingues de Cornwall.

Programme

Le jeudi 14 juin, un grand banquet sera servi à la salle paroissiale, préparé par les Dames de Ste-Anne, sous la direction de Mme Léo Desrosiers.

La journée du vendredi 15 juin sera consacrée aux jeu-

nes afin de leur faire connaître leur paroisse et leur inspirer des vocations. Le R. F. Gilbert, s.c., a présenté le programme suivant qui fut adopté à l'unanimité: messe pour les vocations religieuses à 8h; concert à la salle paroissiale; on récitera un chapelet de reconnaissance à 1h. 30, à l'église, suivi d'un salut, rassemblement dans la salle Nativité pour la rencontre des prêtres, religieux et religieuses, anciens de la paroisse. On a suggéré que des élèves actuels remplacent les professeurs absents en revêtant le costume selon la communauté de chacun et qu'un appel soit fait, afin

que personne ne soit oublié, même ceux qui sont en pays de mission.

Le vendredi 16 juin, un défilé aux flambeaux partira du collège classique et se rendra à l'église de la Nativité, pour la messe de minuit en plein air. M. Denis Lefebvre, de la garde Nativité, s'occupera de ce défilé.

Les abbés Léon Seymour et Paul Lapiere s'occupent eux aussi de l'organisation de ces fêtes. Le comité qui s'occupe du programme-souvenir se compose des RR. FF. du Sacré-Coeur, de la congrégation Notre-Dame, de la congrégation Ste-Croix, des Oblats. On remarque également MM. René Forget, Edward Struthers et Aimé LeBlanc.

Dans les sous-comités, on remarque MM. Denis Lefebvre, Léo Martin, Jim Kehum et l'abbé Paul Lapiere. M. André St-Onge et le R.P. Claude, c.s.c., s'occuperont de la publicité.

M. Phil Gignac s'occupera d'un projet-souvenir. Le comité des invitations spéciales sera dirigé par M. Jean-Louis Merizzi, assisté de MM. Omer Léger et Roland Tremblay. La prochaine assemblée aura lieu le 10 mai, à 8h, du soir, en la salle paroissiale de la Nativité.

Accord entre l'Angleterre et le Ghana

ACCRA (Reuters) — Le Ghana et la Grande-Bretagne ont signé hier un accord selon lequel un groupe de militaires britanniques aidera à la formation des forces armées du Ghana, particulièrement aux points de vue marine et aviation.

M. Baako, ministre de la Défense du Ghana, a déclaré à une conférence de presse que la plupart des instructeurs britanniques, environ 120, se trouvent déjà au Ghana.

La boxe

Par la PRESSE ASSOCIEE Boston—Willie Pastrano, 185, de Miami Beach, Floride, a défait aux points Tom McNeely, 203, d'Arlington, Mass., en 10 rounds.

Onze pays y participeront

TOLEDE (PA) — Onze pays ont accepté l'invitation de participer au championnat mondial de lutte amateur qui se tiendra à Tolède du 21 au 27 juin.

Ce sont la Yougoslavie, le Canada, le Venezuela, la République de Corée, les Etats-Unis, l'Italie, la France, le Japon, le Mexique, l'Afrique du Sud et la Roumanie.

Des invitations avaient été envoyées aux 63 pays membres de la Fédération internationale de lutte amateur. Ce sera la première fois que l'événement aura lieu dans l'hémisphère occidental.

Construction en vogue

CALGARY — M. Thomas A. Somerville, de Toronto, vice-président national de l'Association canadienne de construction, a prédit, mardi soir, que l'industrie de construction de l'Alberta avec un volume de \$802 millions en 1962 sera en tête des quatre provinces de l'Ouest.

Parlant au banquet du Calgary Builders' Exchange, M. Somerville a attribué la baisse de 9 p. 100 sur 1961 au parachèvement de l'aménagement des pipelines. Sur une base per capita, l'Alberta dépensera \$602 comparativement à la moyenne nationale de \$404. La construction de nouvelles maisons est plus considérable de 500 dans les premiers trois mois de 1962 comparativement à ceux de 1961.

West condamné et dégradé

Le caporal Gerald Albert West a été condamné mercredi à 30 jours de détention dans un cachot de l'Armée et son rang a été réduit à celui de simple soldat pour la part qu'il a jouée dans un réseau de contrebande d'opium en Indochine.

Le tribunal militaire a pris en considération la part obscure qu'il a jouée en plus de son excellent dossier militaire. Il a été révoqué de plus que le caporal n'avait réalisé qu'un mince profit de \$27 pour son activité clandestine.

Dans une volte-face qui a pris l'auditoire par surprise, mardi après-midi, le caporal Gerald Albert West, 32 ans, s'est dit coupable aux deux accusations qui pesaient contre lui.

Il était accusé d'avoir transporté de l'opium de Laos, à Saigon, au Vietnam. Sud, un paquet dont il se doutait qu'il contenait de l'opium. La deuxième accusation a trait à une valise qu'il a aidé à faire passer aux douanes, alors qu'il se doutait qu'elle contenait de l'opium.

Le changement de plaidoyer du caporal West est survenu alors qu'on était en pleine deuxième déclaration qu'il a faite au corps de prévôt de l'Armée canadienne.

Au cours de la matinée de mardi, le juge-avocat J. H. Hollies a jugé qu'une première déclaration obtenue

de West était admissible, après avoir entendu un long plaidoyer de l'avocat de la défense, le major J. A. Clark, sur la façon dont la déclaration avait été obtenue.

Dans cette déclaration, le caporal West raconte entre autres choses comment le major Platt lui a demandé de transporter à Saigon un paquet pour son amie, et comment il s'est douté immédiatement qu'il contenait de l'opium, à cause de sa pesanteur. Il a dit également que plusieurs membres de la légation canadienne auprès de la Commission de la trêve en Indochine vivaient à dessein de leurs moyens et possédaient plusieurs articles de luxe.

On se souviendra que le premier ministre Diefenbaker a été obligé de faire une déclaration en Chambre au sujet de l'activité clandestine de quelques fonctionnaires et soldats canadiens en Indochine, après que des députés du Nouveau Parti démocratique lui eurent posé des questions à cet effet.

Il en ressort que trois fonctionnaires des Affaires extérieures ont été remerciés de leurs services, que trois membres de l'Armée canadienne ont été jugés sommairement en Indochine même, et que cinq autres, dont le caporal West et le major W. A. Platt doivent passer en Cour martiale générale à Ottawa.

EDITION
DU NORD

LE DROIT

Page
onze

OTTAWA, JEUDI, 3 MAI 1962

Québec y songerait

Les boissons... sans repas, le dimanche?

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement songerait à rescinder la clause de la loi régissant la vente des alcools qui oblige de prendre un repas pour pouvoir obtenir des boissons alcooliques le dimanche et les jours fériés dans les restaurants et hôtels du Québec.

C'est à la suite de représentations vigoureuses de la part d'un groupe de députés ministériels et de l'Union nationale, dit-on dans les milieux parlementaires, que le gouvernement aurait décidé d'étudier la question de pres.

L'Assemblée législative doit étudier cette semaine un projet de loi qui a précisément pour but, pour l'instant, entre autres choses, de rendre plus sévère la réglementation au sujet des repas.

Mais le gouvernement serait maintenant prêt à étudier l'opportunité d'amender le projet de loi lui-même.

Le bill dit qu'un repas doit être composé d'au moins trois services, le premier pouvant être un jus de fruit ou de légumes, une soupe ou un potage; le deuxième une viande, un poisson ou autre plat de résistance; le troisième un fromage.

Le projet de loi dit que chaque service doit comporter la quantité d'aliments habituellement servis lors d'un repas complet.

Jusqu'ici, la réglementation concernant les repas n'était pas aussi précise. Ainsi, un juge déclarait récemment qu'un jus de tomate, un morceau de salami et un morceau de fromage constituaient un repas au sens de la loi.

La décision du gouvernement de rendre la réglementation plus rigoureuse a soulevé de nombreuses protestations, particulièrement dans la région de Montréal.

Le gouvernement ne serait pas complètement défavorable, du moins si l'on en juge par l'attitude de l'un des membres les plus influents du cabinet.

Dans un discours prononcé à Montréal au début de la semaine, le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, a réclamé l'abolition de la clause obligeant les établissements licenciés à servir des repas avec les liqueurs alcooliques le dimanche.

On note d'autre part qu'un certain nombre de membres du gouvernement sont farouchement opposés à tout relâchement dans la loi.

Dans un tel cas, notent les observateurs, le gouvernement pourrait contourner la difficulté en donnant aux conseils municipaux la responsabilité d'édicter leurs propres règlements sur la question. On mentionne aussi la possibilité d'un amendement qui toucherait seulement la région de Montréal et les autres grands centres urbains de la province.

A.-F. Mercier de Québec est élu président de la PC

TORONTO (PC) — M. A.-F. Mercier, vice-président du Soleil de Québec, a été élu président de la Presse Canadienne.

Il succède à M. John E. Motz, du Kitchener - Waterloo Record, qui était président de la Presse Canadienne depuis deux ans.

M. Motz a été élu président honoraire, M. Stuart Keate, du Victoria Times, premier vice-président, et M. St. Clair Balfour, du Winnipeg Tribune, second vice-président.

La Presse Canadienne est une association grâce à laquelle les quotidiens de notre pays échangent des nouvelles régionales, apportent des nouvelles du monde et les répandent. La Presse Canadienne fournit aussi les nouvelles à la plupart des postes de radio et de télévision du Canada.

M. Mercier, 61 ans, vice-président et administrateur général de la compagnie de publication Le Soleil et l'Evenement-Journal, accède à la présidence de la Presse Canadienne après en avoir été le premier et second vice-président.

Il fit ses études au collège St-Michel, à Buckingham, commença sa carrière comme professeur, se lança dans les affaires, et devint en 1937 administrateur général du Soleil après avoir été président du Progrès du Saguenay, de Chicoutimi, et administrateur général de l'Action Catholique. Il est vice-président du Soleil depuis 1954.

M. Mercier est vice-président de l'Institut international de la presse, ancien président de l'Association des éditeurs de quotidiens canadiens, et a été pendant trois ans directeur de la Corporation des télécommunications canadiennes avec les pays d'outre-mer. Il est l'un des directeurs de la Presse Canadienne depuis 1946.

Au cours de la réunion annuelle de la Presse Canadienne, 10 directeurs ont été élus pour une période de deux ans. Parmi eux, citons M. Armand Laurin, de La Voix de l'Est, et M. Gérard Filion, du Devoir.

avoir été le premier et second vice-président.

Il fit ses études au collège St-Michel, à Buckingham, commença sa carrière comme professeur, se lança dans les affaires, et devint en 1937 administrateur général du Soleil après avoir été président du Progrès du Saguenay, de Chicoutimi, et administrateur général de l'Action Catholique. Il est vice-président du Soleil depuis 1954.

M. Mercier est vice-président de l'Institut international de la presse, ancien président de l'Association des éditeurs de quotidiens canadiens, et a été pendant trois ans directeur de la Corporation des télécommunications canadiennes avec les pays d'outre-mer. Il est l'un des directeurs de la Presse Canadienne depuis 1946.

Au cours de la réunion annuelle de la Presse Canadienne, 10 directeurs ont été élus pour une période de deux ans. Parmi eux, citons M. Armand Laurin, de La Voix de l'Est, et M. Gérard Filion, du Devoir.

Militaires libérés au Vietnam-Nord

SAIGON (PA) — Deux sergents de l'armée américaine libérés par les guérillas communistes après 22 jours de captivité ont déclaré hier soir qu'ils avaient été liés pendant tout ce temps mais que leurs gardiens les avaient nourris avec du riz et qu'ils n'avaient pas manifesté de brutalité à leur égard.

Ces militaires avaient l'air fatigué mais en bonne santé lorsqu'ils sont descendus de l'avion qui les a ramenés à Saigon.

Ils ont déclaré qu'ils avaient été détenus pendant toute leur captivité sur un sommet montagneux situé près de l'endroit où ils avaient été capturés le huit avril. Ils ont démenti les rumeurs voulant qu'ils aient été défilés dans des villages au cours de manifestations de propagande.

Ils ont été libérés à moins de cinq milles de l'endroit où ils ont été pris en embuscade le huit avril avec deux autres soldats américains et 31 jeunes militaires vietnamiens qui subissaient un stage de formation.

Les deux autres Américains n'ont pas survécu. Ils étaient blessés et leurs cadavres ont été retrouvés plus tard à moins de deux milles du lieu du combat.

Les deux sergents américains ont déclaré à des officiers chargés de les interroger qu'ils avaient transporté leurs camarades blessés sur une distance de plus d'un mille, jusqu'à ce que des guérillas Viet Cong leur aient ordonné de les abandonner.

Mlle Jeannine Ouimet, d'Ottawa, secrétaire particulière de Grace

Une jeune Canadienne française d'Ottawa vient d'être nommée secrétaire particulière de Son Altesse la princesse Grace, de Monaco.

Il s'agit de Mlle Jeannine Ouimet, fille de Mme René Ouimet, 1088, avenue Secord, à Ottawa. Elle occupe son nouveau poste depuis le 24 avril.

Graduée de la Congrégation Notre-Dame (classe de 1953), Mlle Ouimet avait été employée à l'Office national du film à Ottawa et Montréal, avant d'aller demeurer en France, en juin 1961.

La jeune fille avait été employée de la compagnie aérienne KLM à Nice, puis au Musée océanographique de Monaco.

C'est alors qu'elle occupait ce dernier emploi qu'elle a posé sa candidature, après avoir appris qu'on cherchait une secrétaire particulière pour la princesse.

Parfaite bilingue, Mlle Ouimet a pu s'entretenir en français et en anglais avec la princesse, lors d'une entrevue précédant sa nomination. Puis, un communiqué officiel annonçait son entrée en fonction depuis le 24 avril.

Horaires de Radio

JEUDI

CHNO — SUBURBY 900 Kilocycles 9.00—Nouvelles 9.10—Morning 9.20—Magazine 9.30—Daily Horoscope 9.35—Morning 9.40—Magazine 10.05—Morning 10.15—New Arrivals 10.20—Suburb Scene 10.30—Show Business 10.40—The Chapel 10.50—Nouvelles 11.00—Cook's Nook 11.20—Quiz 11.40—Social News 11.55—Announcements 12.00—Nouvelles 12.05—Lunch Date 12.25—An Eye on Everything 12.30—News 12.35—Bob Alexander 12.40—Sports 12.55—Musical 1.00—Nouvelles 1.05—Matinée 1.10—Nouvelles 1.15—Matinée 1.20—Nouvelles 1.25—Matinée 1.30—Nouvelles 1.35—Matinée 1.40—Nouvelles 1.45—Matinée 1.50—Nouvelles 1.55—Matinée 2.00—Nouvelles 2.05—Matinée 2.10—Nouvelles 2.15—Matinée 2.20—Nouvelles 2.25—Matinée 2.30—Nouvelles 2.35—Matinée 2.40—Nouvelles 2.45—Matinée 2.50—Nouvelles 2.55—Matinée 3.00—Nouvelles 3.05—Matinée 3.10—Nouvelles 3.15—Matinée 3.20—Nouvelles 3.25—Matinée 3.30—Nouvelles 3.35—Matinée 3.40—Nouvelles 3.45—Matinée 3.50—Nouvelles 3.55—Matinée 4.00—Nouvelles 4.05—Matinée 4.10—Nouvelles 4.15—Matinée 4.20—Nouvelles 4.25—Matinée 4.30—Nouvelles 4.35—Matinée 4.40—Nouvelles 4.45—Matinée 4.50—Nouvelles 4.55—Matinée 5.00—Nouvelles 5.05—Matinée 5.10—Nouvelles 5.15—Matinée 5.20—Nouvelles 5.25—Matinée 5.30—Nouvelles 5.35—Matinée 5.40—Nouvelles 5.45—Matinée 5.50—Nouvelles 5.55—Matinée 6.00—Nouvelles 6.05—Matinée 6.10—Nouvelles 6.15—Matinée 6.20—Nouvelles 6.25—Matinée 6.30—Nouvelles 6.35—Matinée 6.40—Nouvelles 6.45—Matinée 6.50—Nouvelles 6.55—Matinée 7.00—Nouvelles 7.05—Matinée 7.10—Nouvelles 7.15—Matinée 7.20—Nouvelles 7.25—Matinée 7.30—Nouvelles 7.35—Matinée 7.40—Nouvelles 7.45—Matinée 7.50—Nouvelles 7.55—Matinée 8.00—Nouvelles 8.05—Matinée 8.10—Nouvelles 8.15—Matinée 8.20—Nouvelles 8.25—Matinée 8.30—Nouvelles 8.35—Matinée 8.40—Nouvelles 8.45—Matinée 8.50—Nouvelles 8.55—Matinée 9.00—Nouvelles 9.05—Matinée 9.10—Nouvelles 9.15—Matinée 9.20—Nouvelles 9.25—Matinée 9.30—Nouvelles 9.35—Matinée 9.40—Nouvelles 9.45—Matinée 9.50—Nouvelles 9.55—Matinée 10.00—Nouvelles 10.05—Matinée 10.10—Nouvelles 10.15—Matinée 10.20—Nouvelles 10.25—Matinée 10.30—Nouvelles 10.35—Matinée 10.40—Nouvelles 10.45—Matinée 10.50—Nouvelles 10.55—Matinée 11.00—Nouvelles 11.05—Matinée 11.10—Nouvelles 11.15—Matinée 11.20—Nouvelles 11.25—Matinée 11.30—Nouvelles 11.35—Matinée 11.40—Nouvelles 11.45—Matinée 11.50—Nouvelles 11.55—Matinée 12.00—Nouvelles 12.05—Matinée 12.10—Nouvelles 12.15—Matinée 12.20—Nouvelles 12.25—Matinée 12.30—Nouvelles 12.35—Matinée 12.40—Nouvelles 12.45—Matinée 12.50—Nouvelles 12.55—Matinée 1.00—Nouvelles 1.05—Matinée 1.10—Nouvelles 1.15—Matinée 1.20—Nouvelles 1.25—Matinée 1.30—Nouvelles 1.35—Matinée 1.40—Nouvelles 1.45—Matinée 1.50—Nouvelles 1.55—Matinée 2.00—Nouvelles 2.05—Matinée 2.10—Nouvelles 2.15—Matinée 2.20—Nouvelles 2.25—Matinée 2.30—Nouvelles 2.35—Matinée 2.40—Nouvelles 2.45—Matinée 2.50—Nouvelles 2.55—Matinée 3.00—Nouvelles 3.05—Matinée 3.10—Nouvelles 3.15—Matinée 3.20—Nouvelles 3.25—Matinée 3.30—Nouvelles 3.35—Matinée 3.40—Nouvelles 3.45—Matinée 3.50—Nouvelles 3.55—Matinée 4.00—Nouvelles 4.05—Matinée 4.10—Nouvelles 4.15—Matinée 4.20—Nouvelles 4.25—Matinée 4.30—Nouvelles 4.35—Matinée 4.40—Nouvelles 4.45—Matinée 4.50—Nouvelles 4.55—Matinée 5.00—Nouvelles 5.05—Matinée 5.10—Nouvelles 5.15—Matinée 5.20—Nouvelles 5.25—Matinée 5.30—Nouvelles 5.35—Matinée 5.40—Nouvelles 5.45—Matinée 5.50—Nouvelles 5.55—Matinée 6.00—Nouvelles 6.05—Matinée 6.10—Nouvelles 6.15—Matinée 6.20—Nouvelles 6.25—Matinée 6.30—Nouvelles 6.35—Matinée 6.40—Nouvelles 6.45—Matinée 6.50—Nouvelles 6.55—Matinée 7.00—Nouvelles 7.05—Matinée 7.10—Nouvelles 7.15—Matinée 7.20—Nouvelles 7.25—Matinée 7.30—Nouvelles 7.35—Matinée 7.40—Nouvelles 7.45—Matinée 7.50—Nouvelles 7.55—Matinée 8.00—Nouvelles 8.05—Matinée 8.10—Nouvelles 8.15—Matinée 8.20—Nouvelles 8.25—Matinée 8.30—Nouvelles 8.35—Matinée 8.40—Nouvelles 8.45—Matinée 8.50—Nouvelles 8.55—Matinée 9.00—Nouvelles 9.05—Matinée 9.10—Nouvelles 9.15—Matinée 9.20—Nouvelles 9.25—Matinée 9.30—Nouvelles 9.35—Matinée 9.40—Nouvelles 9.45—Matinée 9.50—Nouvelles 9.55—Matinée 10.00—Nouvelles 10.05—Matinée 10.10—Nouvelles 10.15—Matinée 10.20—Nouvelles 10.25—Matinée 10.30—Nouvelles 10.35—Matinée 10.40—Nouvelles 10.45—Matinée 10.50—Nouvelles 10.55—Matinée 11.00—Nouvelles 11.05—Matinée 11.10—Nouvelles 11.15—Matinée 11.20—Nouvelles 11.25—Matinée 11.30—Nouvelles 11.35—Matinée 11.40—Nouvelles 11.45—Matinée 11.50—Nouvelles 11.55—Matinée 12.00—Nouvelles 12.05—Matinée 12.10—Nouvelles 12.15—Matinée 12.20—Nouvelles 12.25—Matinée 12.30—Nouvelles 12.35—Matinée 12.40—Nouvelles 12.45—Matinée 12.50—Nouvelles 12.55—Matinée 1.00—Nouvelles 1.05—Matinée 1.10—Nouvelles 1.15—Matinée 1.20—Nouvelles 1.25—Matinée 1.30—Nouvelles 1.35—Matinée 1.40—Nouvelles 1.45—Matinée 1.50—Nouvelles 1.55—Matinée 2.00—Nouvelles 2.05—Matinée 2.10—Nouvelles 2.15—Matinée 2.20—Nouvelles 2.25—Matinée 2.30—Nouvelles 2.35—Matinée 2.40—Nouvelles 2.45—Matinée 2.50—Nouvelles 2.55—Matinée 3.00—Nouvelles 3.05—Matinée 3.10—Nouvelles 3.15—Matinée 3.20—Nouvelles 3.25—Matinée 3.30—Nouvelles 3.35—Matinée 3.40—Nouvelles 3.45—Matinée 3.50—Nouvelles 3.55—Matinée 4.00—Nouvelles 4.05—Matinée 4.10—Nouvelles 4.15—Matinée 4.20—Nouvelles 4.25—Matinée 4.30—Nouvelles 4.35—Matinée 4.40—Nouvelles 4.45—Matinée 4.50—Nouvelles 4.55—Matinée 5.00—Nouvelles 5.05—Matinée 5.10—Nouvelles 5.15—Matinée 5.20—Nouvelles 5.25—Matinée 5.30—Nouvelles 5.35—Matinée 5.40—Nouvelles 5.45—Matinée 5.50—Nouvelles 5.55—Matinée 6.00—Nouvelles 6.05—Matinée 6.10—Nouvelles 6.15—Matinée 6.20—Nouvelles 6.25—Matinée 6.30—Nouvelles 6.35—Matinée 6.40—Nouvelles 6.45—Matinée 6.50—Nouvelles 6.55—Matinée 7.00—Nouvelles 7.05—Matinée 7.10—Nouvelles 7.15—Matinée 7.20—Nouvelles 7.25—Matinée 7.30—Nouvelles 7.35—Matinée 7.40—Nouvelles 7.45—Matinée 7.50—Nouvelles 7.55—Matinée 8.00—Nouvelles 8.05—Matinée 8.10—Nouvelles 8.15—Matinée 8.20—Nouvelles 8.25—Matinée 8.30—Nouvelles 8.35—Matinée 8.40—Nouvelles 8.45—Matinée 8.50—Nouvelles 8.55—Matinée 9.00—Nouvelles 9.05—Matinée 9.10—Nouvelles 9.15—Matinée 9.20—Nouvelles 9.25—Matinée 9.30—Nouvelles 9.35—Matinée 9.40—Nouvelles 9.45—Matinée 9.50—Nouvelles 9.55—Matinée 10.00—Nouvelles 10.05—Matinée 10.10—Nouvelles 10.15—Matinée 10.20—Nouvelles 10.25—Matinée 10.30—Nouvelles 10.35—Matinée 10.40—Nouvelles 10.45—Matinée 10.50—Nouvelles 10.55—Matinée 11.00—Nouvelles 11.05—Matinée 11.10—Nouvelles 11.15—Matinée 11.20—Nouvelles 11.25—Matinée 11.30—Nouvelles 11.35—Matinée 11.40—Nouvelles 11.45—Matinée 11.50—Nouvelles 11.55—Matinée 12.00—Nouvelles 12.05—Matinée 12.10—Nouvelles 12.15—Matinée 12.20—Nouvelles 12.25—Matinée 12.30—Nouvelles 12.35—Matinée 12.40—Nouvelles 12.45—Matinée 12.50—Nouvelles 12.55—Matinée 1.00—Nouvelles 1.05—Matinée 1.10—Nouvelles 1.15—Matinée 1.20—Nouvelles 1.25—Matinée 1.30—Nouvelles 1.35—Matinée 1.40—Nouvelles 1.45—Matinée 1.50—Nouvelles 1.55—Matinée 2.00—Nouvelles 2.05—Matinée 2.10—Nouvelles 2.15—Matinée 2.20—Nouvelles 2.25—Matinée 2.30—Nouvelles 2.35—Matinée 2.40—Nouvelles 2.45—Matinée 2.50—Nouvelles 2.55—Matinée 3.00—Nouvelles 3.05—Matinée 3.10—Nouvelles 3.15—Matinée 3.20—Nouvelles 3.25—Matinée 3.30—Nouvelles 3.35—Matinée 3.40—Nouvelles 3.45—Matinée 3.50—Nouvelles 3.55—Matinée 4.00—Nouvelles 4.05—Matinée 4.10—Nouvelles 4.15—Matinée 4.20—Nouvelles 4.25—Matinée 4.30—Nouvelles 4.35—Matinée 4.40—Nouvelles 4.45—Matinée 4.50—Nouvelles 4.55—Matinée 5.00—Nouvelles 5.05—Matinée 5.10—Nouvelles 5.15—Matinée 5.20—Nouvelles 5.25—Matinée 5.30—Nouvelles 5.35—Matinée 5.40—Nouvelles 5.45—Matinée 5.50—Nouvelles 5.55—Matinée 6.00—Nouvelles 6.05—Matinée 6.10—Nouvelles 6.15—Matinée 6.20—Nouvelles 6.25—Matinée 6.30—Nouvelles 6.35—Matinée 6.40—Nouvelles 6.45—Matinée 6.50—Nouvelles 6.55—Matinée 7.00—Nouvelles 7.05—Matinée 7.10—Nouvelles 7.15—Matinée 7.20—Nouvelles 7.25—Matinée 7.30—Nouvelles 7.35—Matinée 7.40—Nouvelles 7.45—Matinée 7.50—Nouvelles 7.55—Matinée 8.00—Nouvelles 8.05—Matinée 8.10—Nouvelles 8.15—Matinée 8.20—Nouvelles 8.25—Matinée 8.30—Nouvelles 8.35—Matinée 8.40—Nouvelles 8.45—Matinée 8.50—Nouvelles 8.55—Matinée 9.00—Nouvelles 9.05—Matinée 9.10—Nouvelles 9.15—Matinée 9.20—Nouvelles 9.25—Matinée 9.30—Nouvelles 9.35—Matinée 9.40—Nouvelles 9.45—Matinée 9.50—Nouvelles 9.55—Matinée 10.00—Nouvelles 10.05—Matinée 10.10—Nouvelles 10.15—Matinée 10.20—Nouvelles 10.25—Matinée 10.30—Nouvelles 10.35—Matinée 10.40—Nouvelles 10.45—Matinée 10.50—Nouvelles 10.55—Matinée 11.00—Nouvelles 11.05—Matinée 11.10—Nouvelles 11.15—Matinée 11.20—Nouvelles 11.25—Matinée 11.30—Nouvelles 11.35—Matinée 11.40—Nouvelles 11.45—Matinée 11.50—Nouvelles 11.55—Matinée 12.00—Nouvelles 12.05—Matinée 12.10—Nouvelles 12.15—Matinée 12.20—Nouvelles 12.25—Matinée 12.30—Nouvelles 12.35—Matinée 12.40—Nouvelles 12.45—Matinée 12.50—Nouvelles 12.55—Matinée 1.00—Nouvelles 1.05—Matinée 1.10—Nouvelles 1.15—Matinée 1.20—Nouvelles 1.25—Matinée 1.30—Nouvelles 1.35—Matinée 1.40—Nouvelles 1.45—Matinée 1.50—Nouvelles 1.55—Matinée 2.00—Nouvelles 2.05—Matinée 2.10—Nouvelles 2.15—Matinée 2.20—Nouvelles 2.25—Matinée 2.30—Nouvelles 2.35—Matinée 2.40—Nouvelles 2.45—Matinée 2.50—Nouvelles 2.55—Matinée 3.00—Nouvelles 3.05—Matinée 3.10—Nouvelles 3.15—Matinée 3.20—Nouvelles 3.25—Matinée 3.30—Nouvelles 3.35—Matinée 3.40—Nouvelles 3.45—Matinée 3.50—Nouvelles 3.55—Matinée 4.00—Nouvelles 4.05—Matinée 4.10—Nouvelles 4.15—Matinée 4.20—Nouvelles 4.25—Matinée 4.30—Nouvelles 4.35—Matinée 4.40—Nouvelles 4.45—Matinée 4.50—Nouvelles 4.55—Matinée 5.00—Nouvelles 5.05—Matinée 5.10—Nouvelles 5.15—Matinée 5.20—Nouvelles 5.25—Matinée 5.30—Nouvelles 5.35—Matinée 5.40—Nouvelles 5.45—Matinée 5.50—Nouvelles 5.55—Matinée 6.00—Nouvelles 6.05—Matinée 6.10—Nouvelles 6.15—Matinée 6.20—Nouvelles 6.25—Matinée 6.30—Nouvelles 6.35—Matinée 6.40—Nouvelles 6.45—Matinée 6.50—Nouvelles 6.55—Matinée 7.00—Nouvelles 7.05—Matinée 7.10—Nouvelles 7.15—Matinée 7.20—Nouvelles 7.25—Matinée 7.30—Nouvelles 7.35—Matinée 7.40—Nouvelles 7.45—Matinée 7.50—Nouvelles 7.55—Matinée 8.00—Nouvelles 8.05—Matinée 8.10—Nouvelles 8.15—Matinée 8.20—Nouvelles 8.25—Matinée 8.30—Nouvelles 8.35—Matinée 8.40—Nouvelles 8.45—Matinée 8.50—Nouvelles 8.55—Matinée 9.00—Nouvelles 9.05—Matinée 9.10—Nouvelles 9.15—Matinée 9.20—Nouvelles 9.25—Matinée 9.30—Nouvelles 9.35—Matinée 9.40—Nouvelles 9.45—Matinée 9.50—Nouvelles 9.55—Matinée 10.00—Nouvelles 10.05—Matinée 10.10—Nouvelles 10.15—Matinée 10.20—Nouvelles 10.25—Matinée 10.30—Nouvelles 10.35—Matinée 10.40—Nouvelles 10.45—Matinée 10.50—Nouvelles 10.55—Matinée 11.00—Nouvelles 11.05—Matinée 11.10—Nouvelles 11.15—Matinée 11.20—Nouvelles 11.25—Matinée 11.30—Nouvelles 11.35—Matinée 11.40—Nouvelles 11.45—Matinée 11.50—Nouvelles 11.55—Matinée 12.00—Nouvelles 12.05—Matinée 12.10—Nouvelles 12.15—Matinée 12.20—Nouvelles 12.25—Matinée 12.30—Nouvelles 12.35—Matinée 12.40—Nouvelles 12.45—Matinée 12.50—Nouvelles 12.55—Matinée 1.00—Nouvelles 1.05—Matinée 1.10—Nouvelles 1.15—Matinée 1.20—Nouvelles 1.25—Matinée 1.30—Nouvelles 1.35—Matinée 1.40—Nouvelles 1.45—Matinée 1.50—Nouvelles 1.55—Matinée 2.00—Nouvelles 2.05—Matinée 2.10—Nouvelles 2.15—Matinée 2.20—Nouvelles 2.25—Matinée 2.30—Nouvelles 2.35—Matinée 2.40—Nouvelles 2.45—Matinée 2.50—Nouvelles 2.55—Matinée 3.00—Nouvelles 3.05—Matinée 3.10—Nouvelles 3.15—Matinée 3.20—Nouvelles 3.25—Matinée 3.30—Nouvelles 3.35—Matinée 3.40—Nouvelles 3.45—Matinée 3.50—Nouvelles 3.55—Matinée 4.00—Nouvelles 4.05—Matinée 4.10—Nouvelles 4.15—Matinée 4.20—Nouvelles 4.25—Matinée 4.30—Nouvelles 4.35—Matinée 4.40—Nouvelles 4.45—Matinée 4.50—Nouvelles 4.55—Matinée 5.00—Nouvelles 5.05—Matinée 5.10—Nouvelles 5.15—Matinée 5.20—Nouvelles 5.25—Matinée 5.30—Nouvelles 5.35—Matinée 5.40—Nouvelles 5.45—Matinée 5.50—Nouvelles 5.55—Matinée 6.00—Nouvelles 6.05—Matinée 6.10—Nouvelles 6.15—Matinée 6.20—Nouvelles 6.25—Matinée 6.30—Nouvelles 6.35—Matinée 6.40—Nouvelles 6.45—Matinée 6.50—Nouvelles 6.55—Matinée 7.00—Nouvelles 7.05—Matinée 7.10—Nouvelles 7.15—Matinée 7.20—Nouvelles 7.25—Matinée 7.30—Nouvelles 7.35—Mat

Donner les mêmes droits aux Néo-Canadiens — Réal Caouette

MONTREAL (PC) — Le chef national adjoint du Crédit social et leader de son parti pour la province de Québec, M. Réal Caouette, a déclaré hier qu'il était "parfaitement anormal" que le droit de vote ne soit pas reconnu aux Néo-Canadiens dans les mêmes conditions qu'aux sujets britanniques résidant au Canada.

Aux termes de la loi électorale du Canada, pour avoir le droit de vote, l'électeur doit être "citoyen canadien ou sujet britannique résidant au Canada depuis au moins un an". M. Caouette ne voit pas pourquoi cette "année de stage" ne serait pas suffisante pour tout Néo-Canadien qu'il soit originaire du Commonwealth ou non. L'homme politique a ajouté que celui qui a choisi le Canada comme nouvelle patrie "qu'il vienne de Hongrie, d'Ukraine, de Pologne, de France ou d'ailleurs" ne devrait pas être obligé d'attendre cinq ans pour participer à la consultation populaire si l'on reconnaît le droit de vote à un sujet britannique après un an de séjour seulement.

Grève du silence
M. Caouette s'est plaint de ce que la presse, en général, ne donne pas suffisamment d'écho aux activités du Crédit social, préférant souligner largement l'information relative aux autres partis. "Que Diefenbaker se lève le matin pour donner du lait à son chat, on lui donne la manchette des journaux. Que Pearson change de noeud papillon, on lui accorde un titre sur cinq colonnes. Que Douglas insulte l'entreprise privée, on présente sa jolie photo. Mais que le Crédit social réclame un

régime de sécurité et la liberté pour tous les Canadiens, on fait la sourde oreille."

L'homme politique croit voir dans cette "discrétion" une manifestation concertée. "Il est clair, a-t-il dit, que les intérêts financiers jouent un rôle considérable en temps d'élection et il n'est pas hors du possible que certains annonceurs et certains partis politiques aient la solde de

ces intérêts financiers y soient pour quelque chose."

Quoi qu'il en soit, a ajouté M. Caouette, le Crédit social s'est déjà choisi 60 candidats dans le Québec et il en aura 75, le 6 mai, à l'occasion de l'ouverture de la campagne dans la capitale provinciale. "Nous aurons quand même un bon nombre de députés élus le 18 juin, a conclu l'homme politique. Silence, ou pas silence, nous allons de l'avant."



DAVID C. MAR ET EVELYN GREENBERG ont remporté plutôt facilement la classe 44, solo de lieder avec piano. L'accompagnement était jugé au même titre que le soliste. L'équipe Mar-Greenberg a décroché un total de 171 sur 200, soit 7 points de plus que leurs plus proches rivaux.

(Photo Gagnier Marcl)

Nouvelles plaques exigées aux petites embarcations

Le ministère des Transports annonce aujourd'hui que, à compter du 1er juillet, dans tout le Canada, les embarcations de plaisance de 16 pieds ou moins de longueur à moteur hors bord de 10 chevaux ou plus devront porter des plaques indiquant les limites maximums recommandées de puissance et de capacité en poids.

Comme par le passé, lorsque l'installation de telles plaques sur les embarcations était facultative, les limites indiquées n'ont qu'une valeur de recommandation destinée à fournir aux propriétaires d'embarcation une marge de sécurité à observer. Le système des plaques obligatoires a été établi en vue de diminuer le nombre des accidents qui, suivant les résultats d'enquêtes faites à ce sujet, sont attribuables le plus souvent à l'excès de puissance ou de charge, ou à ces deux fautes à la fois.

Pour obtenir les plaques, dans le cas des embarcations qui n'en ont pas été munies par le fabricant, les propriétaires devront se procurer

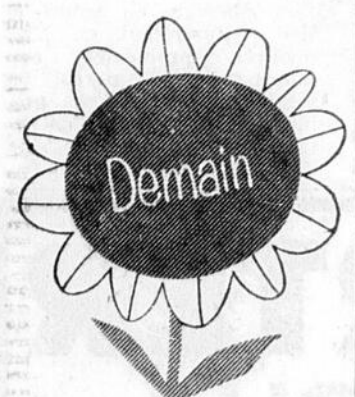
une formule de demande à l'un des bureaux de la douane où ils ont l'habitude de prendre leur permis d'embarcation à moteur, ou à un bureau d'inspection des navires à vapeur du ministère des Transports. Ils inscriront les dimensions de leur embarcation sur cette formule qu'ils feront ensuite parvenir, accompagnée du droit de \$1, au surintendant de la sécurité nautique, ministère des Transports, Ottawa. Ils utiliseront à cette fin l'enveloppe qui leur aura été remise avec la formule et qui n'a pas besoin d'être affranchie. Le droit exigé servira à compenser, dans une certaine mesure, le coût des plaques et les frais d'administration qui s'y rapportent.

Advenant que la livraison des plaques soit retardée, le requérant recevra immédiatement un reçu officiel attestant qu'il a fait sa demande. Les agents d'exécution de la loi acceptent ce reçu au même titre que la plaque tant que celle-ci n'aura pas été reçue et fixée à l'embarcation par le propriétaire.

La FTQ demande le retrait des policiers

MONTREAL (PC) — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, a télégraphié au procureur général de la province, M. Georges-Emile Lapalme, lui demandant de faire retirer immédiatement le détachement de la Sûreté provinciale actuellement sur les lieux des actes de violence qui ont marqué la grève des chauffeurs de camions syndiqués.

Le président de la FTQ estime que les policiers provinciaux "jouent le rôle de briseurs de grève et de provocateurs" et souhaiterait que le procureur général interdise purement et simplement aux travailleurs non syndiqués de conduire les camions des sociétés frappées par la grève.



Vous trouverez du nouveau à l'enseigne des bons voyages

Esso

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes

MONTREAL, Qué. (P.M.) — La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant de hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années.

Dans tous les cas examinés, les médecins ont observé une amélioration étonnante, rapide: non seulement la douleur est promptement disparue, mais

Les douleurs musculaires et articulaires et les douleurs arthritiques peuvent être efficacement soulagées

Si vous souffrez de douleurs aux épaules, aux bras ou aux articulations, ou si vous avez si mal dans les doigts que vous avez de la peine à signer votre nom, vous souffrez peut-être de douleurs arthritiques ou rhumatismales.

ASPIRIN® peut vous aider à soulager ces douleurs rapidement et efficacement. Grâce à son action de flocconnement instantané, ASPIRIN est prêt à agir instantanément pour soulager vos douleurs

—vous vous sentez donc vite mieux.

ASPIRIN a procuré un soulagement rapide à des millions de personnes de plus que tout autre analgésique. Vous aussi, vous pouvez donc toujours faire confiance à ASPIRIN pour un soulagement rapide et doux des douleurs arthritiques et rhumatismales, ainsi que des douleurs ordinaires souvent causées par le surmenage ou un changement de température.

Si vous souffrez de douleurs arthritiques ou rhumatismales, ou de douleurs musculaires ou articulaires, prenez ASPIRIN aujourd'hui, et vous vous sentirez vite mieux.

Assurez-vous d'obtenir de l'ASPIRIN véritable. Recherchez le paquet avec la croix Bayer.



LA VIE ARTISTIQUE



Le rideau se lève...

Par Edgard Demers

Le jeune pianiste Agustin Anievas est un digne remplaçant du très connu Byron Janis au dernier Concert Tremblay de la 33e saison

Si vous nous aviez passé une question au sujet de l'identité d'Agustin Anievas, il y a deux jours, nous vous aurions fait répéter le nom. Après un certain temps de réflexion, nous aurions probablement répondu: ce n'est pas certain, toutefois — pu ajouter qu'il s'agissait d'un pianiste. Après une certaine recherche de notre part, nous aurions sans doute associé ce jeune pianiste à la compétition du trophée Mitropoulos, qui lui fut remis, en décembre dernier peu après la création de ce prix, pour commémorer la mémoire de ce grand chef d'orchestre grec.

Aujourd'hui, si vous nous demandez qui est Agustin Anievas, nous hésiterons peut-être sur la nationalité de ce pianiste. Fait certain, toutefois, nous n'hésiterons pas à dire qu'Agustin Anievas est l'un des plus sérieux musiciens à succéder éventuellement à l'un ou l'autre des dix grands du clavier.

Voilà notre sincère opinion après avoir entendu ce jeune homme de 22 ou 23 ans, mardi soir, au dernier Concert Tremblay de la 33e saison au Capitoll. Il a commencé lentement à nous gagner avec le Prélude et fugue en si mineur, de Bach. Puis, il s'est affirmé dans notre estime avec un rendement très personnel, d'une grande fluidité et d'une extrême délicatesse dans le phrasé de la Sonate en sol majeur, K 276, de Mozart, pour terminer brillamment et poétiquement par des sélections de Frédéric Chopin, soit trois Etudes, Nocturne en ré bémol majeur et le Scherzo en ut dièse mineur.

Les deux autres œuvres au programme consistaient en la Sonate en fa mineur, op. 57, dite "Appassionata", de Beethoven, et Sonetto del Petrarca et Etude transcendentale en fa mineur, de Liszt. Nous ne pouvons commenter sur l'interprétation de ces œuvres pour la bonne raison que nous avons vécu au Glébe pour les sessions du Festival de musique d'Ottawa. Comme nous ne connaissions pas Agustin Anievas, nous avons décidé (avant de l'entendre) qu'une partie de soirée suffirait pour nous transmettre ce qu'il avait à nous dire.

Apparemment, c'était le mal juger. Aussi, le regrettons-nous aujourd'hui. Toutefois, la première partie fut interprétée avec tellement de sensibilité et de technique que nous prédisons à Agustin Anievas une brillante carrière. En effet, ce jeune pianiste fut un digne remplaçant

de Byron Janis, que la maladie a retenu aux Etats-Unis. Il est plus qu'à souhaiter qu'Agustin Anievas nous revienne très bientôt.

La 34e saison
La direction des Concerts Tremblay a déjà annoncé les engagements probables pour 1962-1963. Il s'agit, comme on le devine, de la 34e saison.

Voici pour la série régulière.
L'Orchestre de la radio-diffusion française, sous la direction de Charles Münch; le baryton George London, du Metropolitan; les Petits chanteurs du Mexique, 32 voix de garçons, sous la direction de Luis Barber; l'Orchestre San Pietro de Naples, sous la direction de Renato Ruorolo; le soprano Leontyne Price, du Metropolitan; le pianiste Gary Graffmann; l'Orchestre de Cleveland, sous la direction de George Szell; et le pianiste Grant Johannessen.

En ce moment, la direction des Concerts Tremblay négocie avec le Théâtre Foo Hsing de Formose et le Cirque de Moscou. La chanteuse biblique Mahalia Jackson et la comique Anna Russell ont déjà signé leur contrat. Il s'agit dans chacun de ces cas d'attractions hors-série.

De ceci et de cela
Joanne Bennett, qui s'est distinguée au Festival de musique d'Ottawa, lundi soir, était l'artiste invitée à "CBO Tuesday Recital"... Mlle Bennett a interprété des lieder et des chansons françaises... Ian Fellows a réalisé cet intéressant quart d'heure...

Au café Le Hibou, mercredi soir, à 9h. 30... Richard Thomas lira ses textes... En fin de semaine, soit de jeudi à dimanche soir, il y aura deux invités à 248, rue Bank. Kel Winsey nous vient de Vancouver et Jim McCarthy de Toronto...

Gilles Provost préparait une autre pièce... Il s'agit d'une comédie de boulevard.

FEUILLETON DU "DROIT"

UN HOMME PERDU

de Marianne Andrau

Reproduction autorisée par la Société des gens de lettres

33 — Elle avait tant de fois envié, en les voyant aux actualités de cinéma, ces femmes que l'on vient chercher, les bras chargés de fleurs.

Juste comme elle pensait cela, tout au bout de l'adrodrome, franchissant les barrières, elle vit arriver un homme courant comme un fou. Tout d'abord, elle ne lui porta que l'attention curieuse que l'on porte au voyageur retardataire qui essaie, par un effort surhumain, de regagner une partie perdue d'avance. "L'aura! L'aura! L'aura!"

Mais il ne pouvait être question pour cet homme de prendre l'avion; du moins l'avion dans lequel Sylvia était assise et qui, à la seconde, décollait, en route pour Paris.

Sylvia reconnut brusquement le grand garçon qui courait ainsi. Elle sut que Romano Lopez n'était venu là que pour elle, pour le plaisir de faire, lui aussi, à une femme, ce geste d'adieu que la jeune fille avait souhaité. Romano se tenait maintenant parmi les autres, plus grand que la plupart, mais se haussant encore sur les pointes pour tâcher de mieux voir, ou peut-être de se faire remarquer. Il agitait frénétiquement sa longue main maigre et le vent des hélices agitait sur son front les mèches blondes.

Sylvia sentait en elle un immense élan inconnu. Tout à coup, en cet étranger, là, à

quelques pas d'elle, pourtant inaccessible, elle croyait deviner quelque part essentiellement de sa vie.

Elle voulut répondre au geste que Romano lançait à tout hasard vers elle. Elle se colla à la vitre, appuyant son visage, agita elle aussi sa main. Mais, déjà, l'avion prenait de la hauteur. Certainement, les gens demeurés à terre ne pouvaient plus distinguer ce qui se passait à l'intérieur.

Sylvia vit le bras de Romano retomber, désolé. Il n'avait pas dit l'apercevoir. Et le grand garçon restait là, bas droit comme une statue, au bord d'ela terre; au bord du ciel, où partait la jeune fille que, peut-être, lui aussi, il eût pu aimer.

CHAPITRE V
On était le 14 juillet. La journée avait été chaude et un orage était à craindre pour la soirée.

—Souhaitons qu'il ne crève pas avant deux heures du matin, dit Catherine Dejean, l'amie de Sylvia, étudiante en médecine. Tous nos camarades de la Cité Universitaire ont dit qu'ils viendraient danser à Saint-Germain-des-Près. Il ne faudrait pas que la pluie termine prématurément la fête.

—Et mouille le feu d'artifice, dit Sylvia en riant.

—Oh! ça, le feu d'artifice, c'est secondaire, dit Catherine avec conviction.

—Pas pour tout le monde! répliqua Sylvia.

(A suivre)

Nécrologie

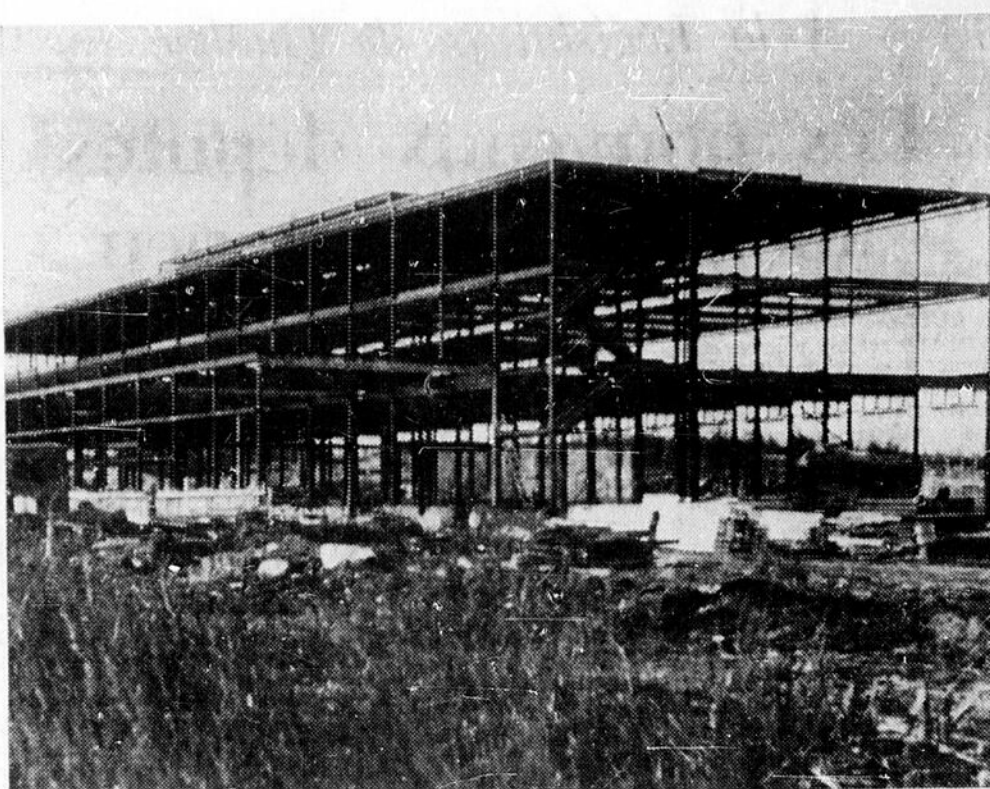
Monique Labrèche

LACHUTE (DNC) — Une fillette de deux ans s'est noyée dans les eaux d'un lac privé récemment à St-Michel-de-Wentworth.

Il s'agit de la jeune Monique Labrèche, enfant de M. et Mme Roger Labrèche (Cécile Mouton), autrefois de Montréal. M. et Mme Labrèche ne demeuraient à St-Michel que depuis quelques

semaines seulement où ils étaient les gardiens du domaine appartenant à M. Aristide Cousineau, de Montréal. Le corps de l'enfant fut retrouvé quelques minutes seulement après que l'on se fut aperçu de sa disparition et il reposait dans quelques pieds d'eau claire.

Le corps fut exposé à Montréal et la cérémonie des enterrements eut lieu à l'église St-Denis, et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.



L'ECOLE DES METIERS — On a terminé la charpente d'acier de la future école des métiers qui sera érigée à New Sudbury, sur la rue Kennedy. Cette nouvelle construction portera à six le nombre d'écoles secondaires

dans la ville de Sudbury. Cette nouvelle école recevra le surcroît d'élèves, particulièrement ceux du Sudbury High School et du Nickel District Collegiate.

(Photo Jacques Groulx)

Cours sur l'estimation municipale des propriétés

QUEBEC (O.L.) — Des officiers du ministère des Affaires municipales donnent, depuis la fin de janvier de cette année, trente-cinq cours, dont 15 collectifs, ont été donnés à 1,393 estimateurs, conseillers et citoyens de diverses municipalités. On prévoit que plus de 50 cours individuels et collectifs auront été donnés, d'ici la fin de mai.

Les cours d'estimation foncière des affaires municipales, inaugurés il y a déjà plusieurs années portent sur les principes généraux qui doivent être appliqués afin d'estimer la valeur réelle de la propriété foncière.

M. Cliche a fait remarquer que plusieurs municipalités doivent dresser un nouveau rôle d'évaluation, cette année, en utilisant, en autant que possible des normes valables. L'Association des estimateurs municipaux se prépare en

teurs et aux conseillers d'une même municipalité.

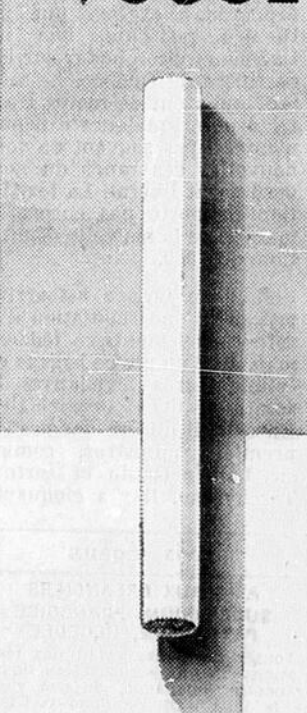
Depuis la fin de janvier de cette année, trente-cinq cours, dont 15 collectifs, ont été donnés à 1,393 estimateurs, conseillers et citoyens de diverses municipalités. On prévoit que plus de 50 cours individuels et collectifs auront été donnés, d'ici la fin de mai.

Les cours d'estimation foncière des affaires municipales, inaugurés il y a déjà plusieurs années portent sur les principes généraux qui doivent être appliqués afin d'estimer la valeur réelle de la propriété foncière.

M. Cliche a fait remarquer que plusieurs municipalités doivent dresser un nouveau rôle d'évaluation, cette année, en utilisant, en autant que possible des normes valables. L'Association des estimateurs municipaux se prépare en

Depuis deux ans déjà, le service d'estimation de l'Université de Montréal organise, sous les auspices de l'Association des estimateurs municipaux de la province, des cours d'évaluation foncière. Ces cours se donnent à l'école polytechnique de Montréal et s'adressent aux estimateurs des municipalités urbaines. Ils auront lieu cette année du 11 au 14 juin inclusivement. Jusqu'ici 350 estimateurs municipaux y ont pris part.

Tabac de qualité à un prix en Vogue



Douceur et fraîcheur sont les principales qualités du tabac à cigarette Vogue, qui se vend à prix avantageux. De plus, ce tabac se roule bien et brûle uniformément. Vous pouvez l'obtenir en paquet ou en boîte métallique de 1/2 livre.



35¢ PRIX SUGGÉRÉ

Mme Raoul Salan vivra dans une maison religieuse

PARIS (PA) — Mme Raoul Salan, épouse du chef de l'Organisation de l'armée secrète, a obtenu la permission de sortir de la prison et de vivre dans une maison religieuse, a-t-on appris de sources officielles hier.

Elle et son mari ont été arrêtés le 20 avril, à Alger. Ils ont tous deux été emprisonnés à Paris. Mme Salan sous l'accusation d'avoir eu de faux papiers d'identité et l'ex-général pour avoir dirigé les terroristes de l'OAS qui veulent garder l'Algérie française.

Salan attend la tenue de son procès.

Calment bébé quand il est agité

Si bébé est agité ou de mauvaise humeur, c'est généralement signe qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Et, dans bien des cas, les Tablettes Baby's Own à action douce peuvent le remettre vite d'aplomb. C'est pourquoi de plus en plus de mères gardent des Tablettes Baby's Own sous la main pour vite les employer quand de petits maux, coliques et dérangements dus à un manque de confort, rendent bébé agité et énervé. C'est pourquoi les Tablettes Baby's Own sont dignes de confiance. Voyez vous-même la rapidité avec laquelle ces petites tablettes au goût sucré, faciles à prendre, rendent bébé heureux et confortable. Remettez-vous surs de votre médecin. Achetez-en une boîte aujourd'hui chez votre pharmacien.



35¢ PRIX SUGGÉRÉ

Votre Croix-Rouge

a besoin de votre aide